

BUREAUX RUE DU PARC 103
TÉL RÉDACTION 2 10 88
ADMINISTR. ET PUBL. 2 10 87
CHÈQUES POSTAUX IV b 313
LE NUMÉRO : 20 CENTIMES

La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE

ABONNEMENTS :
1 AN, 32 FR. ; 6 MOIS, 16 FR. ;
3 MOIS, 8 FR. ; 1 MOIS, 2 FR. 70
ANN., LE MM., CANTON, 15 CT. ;
SUISSE, 19 CT. ; RÉCL., 60 CT

Liberté aux liberticides ?

Nous avons reçu le volume de Suzanne Labin intitulé « Les Entretiens de Saint-Germain : Liberté aux Liberticides ? » qui vient d'obtenir le Prix de la Liberté à Paris. Livre capital, écrit à son sujet Georges Altman, qui faisait partie du jury et qui en donne dans « Franc-Tireur » l'aperçu suivant :

Pour la première fois, en cette date du 1er mai 1957, un jury composé d'éminents écrivains et d'universitaires vient de décerner un prix qui s'imposait, le Prix de la Liberté, destiné à signaler chaque année toute œuvre qui défend et illustre au mieux les droits de l'homme à ne pas vivre esclave.

On verra par ailleurs les détails sur cette heureuse initiative et sur le premier lauréat, Suzanne Labin, dont le dernier ouvrage, « Les Entretiens de Saint-Germain » (Editions Spartacus), livre capital, fait suite à deux livres déjà remarquables, « Staline le Terrible » et « Le Drame de la Démocratie ».

Avec son sous-titre qui pose d'emblée la question, « Liberté aux Liberticides ? », ce livre se présente sous la forme d'un dialogue vivant et passionné entre deux démocrates, et pose les données d'un des plus grands drames d'aujourd'hui avec une impeccable logique, avec l'irrésistible mouvement d'une pensée tout entière au service de la liberté et de la dignité humaine qu'un vrai socialisme peut épanouir.

Doit-on éternellement accorder le bénéfice de la liberté à ceux qui veulent la supprimer ? L'indulgence subsistera-t-elle toujours envers les totalitaires qui, fascistes ou staliniens, ne cessent de pratiquer la vieille maxime : « Quand je suis le plus faible, je vous demande la liberté parce que c'est votre principe. Quand je suis le plus fort je vous l'ôte parce que tel est le mien ? »

Grave et pathétique débat. Le démocrate se doit de respecter, de protéger toutes les opinions, voire toutes les hérésies. Mais, l'ordre qui règne à Budapest par exemple est-il le résultat d'une noble et sublime hérésie ou de la pire orthodoxie barbare d'un régime tyrannique ? Mais le total et implacable conformisme qui, en URSS et dans les pays de démocratie populaire, encadre la misère, correspond-il au rêve légitime de la transformation d'un monde mal fait ? Mais, entre l'expression d'un non-conformisme nécessaire vis-à-vis de toutes les injustices, de tous les abus, de tous les crimes et l'entreprise mondiale qui replonge l'homme dans les ténèbres, quelle commune mesure ?

Certes, d'avoir vu l'image du socialisme transformée bientôt par le Kremlin en tragique caricature et la plus totale tyrannie policière s'imposer comme guide et se proposer comme exemple restera un grand deuil dans l'esprit et le cœur d'une génération qui put saluer jadis la Révolution russe comme un espoir de paix et de nouvelle justice sur un vieil univers couvert du sang et des ruines d'une première guerre mondiale.

Mais quoi ! Le doute n'est plus permis aujourd'hui. Comment sortir de cette ambiguïté qui permet aux partis et aux doctrines totalitaires de se présenter encore et toujours comme progressifs ? Comment les empêcher de parvenir à leurs fins ?

Dans ce livre, véritable débat de conscience à deux voix, Suzanne Labin entrechoque, sous le signe du fair-play, de la plus authentique honnêteté intellectuelle, les arguments pour et contre la défense décisive des institutions démocratiques contre ceux qui veulent les étouffer pour aboutir au coup de Prague ou aux tueries de Hongrie.

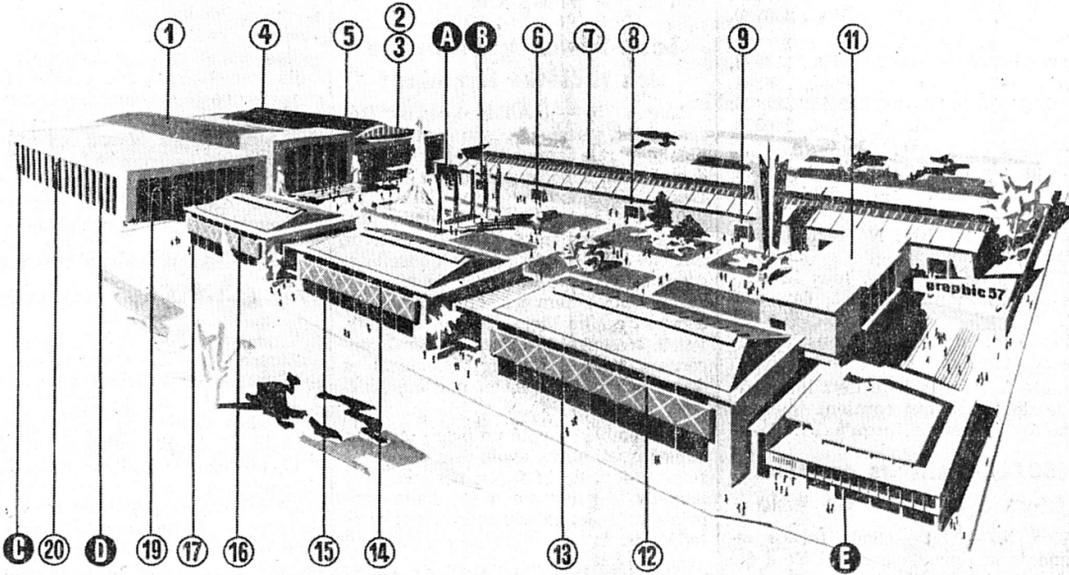
Elle fait la part belle aux scrupules légitimes, aux raisons valables de l'interlocuteur avec lequel elle converse devant ce paysage aux lignes mesurées et harmonieuses qu'on voit du haut de la terrasse de Saint-Germain, symbole de toute une civilisation à l'échelle humaine par contraste avec ces immenses espaces proche-asiatiques dont on a fait déjà la terre brûlée de la liberté, l'inhumain domaine où l'homme ne respire plus son air.

Les répliques s'échangent, brillantes et convaincantes de part et d'autre, (Suite en deuxième page.)

Vers un grand événement à Lausanne

GRAPHIC 57

Exposition internationale de l'imprimerie



1. Machines et matériel, galerie; L'affiche, exposition rétrospective internationale « Graphic 57 ». — 2-3. L'art publicitaire suisse; étage: Papiers-valeurs. — 4. Machines et matériel; galerie: Mouvement syndical, littérature technique, formation professionnelle. — 5. Machines et matériel; A. Association des graphistes professionnels; B. Pavillon des postes suisses. — 6. Papiers et encres. — 7. Machines et matériel. — 8. Pavillon des fabricants suisses d'encres d'imprimerie. — 9. Pavillon des fabricants suisses de papier; exposition de l'Alliance graphique internationale. — 11. Machines et matériel; E. Restaurant du rond-point. — 12. Pavillon français (machines et matériel). — 13. Machines et matériel, fabrication du journal « Graphic 57 ». — 14. Machines et matériel. — 15. Machines et matériel. — 16. Machines et matériel. — 17. Machines et matériel. — 19. Transports, expédition, manutention, planning; D. Grand Restaurant. — 20. Produits finis, histoire de l'imprimerie; C. Pavillon de la recherche scientifique.

Dans trois semaines, le 1er juin, s'ouvrira au Comptoir suisse de Lausanne une des expositions internationales les plus extraordinaires organisées en Suisse au cours de ces dernières années. En effet, plus de 550 exposants d'Europe et d'Amérique occuperont toutes les halles du Comptoir suisse, qui s'est d'ailleurs révélé trop petit pour recevoir tous les fabricants désirant exposer à Lausanne.

Certains stands occuperont une halle entière avec des décorations grandioses, d'une conception graphique très moderne. Le progrès technique a été très rapide dans les industries graphiques depuis la fin de la guerre et le public sera certainement émerveillé par la vision de 300 machines en activité (sur les 1000 exposées): rotatives puissantes et rapides, presses pour la typographie, l'offset et l'héliogravure, machines à composer, caméras, machines pour la reliure et l'industrie du cartonage. L'imprimerie possède aussi ses vedettes de salon et plusieurs machines électroniques feront sensation.

1200 monteurs spécialisés, venant de treize pays, procéderont au montage

de ces machines; des dizaines sont déjà à Lausanne depuis plusieurs semaines. Cette forte concentration de machines a d'ailleurs obligé les services de l'électricité à tirer des câbles supplémentaires à travers les halles.

Le déchargement des machines (certaines caisses pèsent plus de 5 tonnes) s'effectue à l'aide de tracteurs spéciaux et de grues venues de différentes villes suisses, tant la demande est forte. Pour donner une idée de l'ampleur de Graphic 57, il suffira de dire que 300 wagons de chemin de fer seront nécessaires pour amener tout le matériel à Lausanne; ce dernier est assuré pour 30 millions.

Onze pavillons spéciaux consacrés à l'art et à la technique compléteront cette exposition qui ne sera certainement plus jamais réalisée en Suisse. Un journal quotidien, composé et imprimé sous les yeux des visiteurs, constituera une attraction exceptionnelle, spécialement pour les profanes et les écoliers qui visiteront avec leur maître cette exposition.

Des imprimeurs de toutes les parties du monde viendront à Lausanne grâce

aux voyages organisés par les syndicats patronaux et ouvriers et les agences de voyages. Cet afflux de visiteurs pose des problèmes épineux aux responsables. Tous les hôtels de Lausanne et de la région du Léman sont archicomplets du 1er au 16 juin. Un appel lancé à la population lausannoise a permis de trouver 2000 chambres privées. Malgré cet apport, des groupes entiers devront loger à Evian.

Graphic 57 suscite un prodigieux intérêt dans les milieux professionnels étrangers grâce à une campagne de publicité qui a atteint les imprimeurs du monde entier. Des centaines d'Américains s'envoleront sur des avions spéciaux pour visiter cette exposition et plusieurs grandes imprimeries suisses. D'Asie, d'Afrique, d'Australie affluent les demandes de réservation de chambres. Lausanne connaîtra durant ces jours l'animation propre au Comptoir suisse puisqu'on estime que plus de 200.000 visiteurs auront franchi les portes de Graphic 57 le 16 juin, à 18 heures, lors de la fermeture.

J.-P. C.

Dans la rue...

Nous souffrons de la pénurie de logements et beaucoup de jeunes fiancés ne peuvent pas se marier parce qu'ils ne trouvent pas de locaux où se loger. En dépit de ces inconvénients, nous sommes encore très privilégiés par rapport aux pays de l'Est.

Varsovie a, on le sait, été littéralement détruite en entier par les Allemands. Il est compréhensible, dans une certaine mesure, que le marché du logement y soit encore pire qu'ailleurs. Malheureusement, la gabegie gouvernementale qui a régné avant l'arrivée de M. Gomulka au pouvoir a accumulé les bêtises dans la construction et l'on peut voir dans la capitale polonaise des maisons dans l'édification desquelles on a perdu une place énorme pour faire des décorations et des colonnades plutôt que de songer avant tout à créer des appartements commodes.

Maintenant qu'une très grande liberté de presse existe en Pologne, on peut lire dans les journaux des bords de la Vistule de nombreuses critiques à ce sujet. L'une d'elles qu'on nous a rapportée était particulièrement frappante. Jugez plutôt.

Kowalski se crut très heureux le jour où il put disposer de deux pièces au dernier étage d'une maison neuve pour y vivre avec sa femme et ses deux enfants. Il n'y avait qu'un petit inconvénient : à la place d'avoir une fenêtre, une des deux pièces avait une horloge publique qui faisait un bruit effroyable et que Kowalski devait remonter quand besoin était.

Tout alla bien pendant un certain temps. Kowalski et sa famille couchaient dans la chambre qui avait une fenêtre et passaient la journée dans la chambre à l'horloge.

Les autorités s'avisèrent cependant que Kowalski occupait plus de place que la loi ne lui en accordait. En conséquence, on ne lui laissa que la chambre à l'horloge. Le tic-tac assourdissant devenait absolument insupportable la nuit. Kowalski décida donc d'arrêter l'horloge pendant quelques heures. On le frappa d'une amende. Il récidiva toutefois, préférant une condamnation à l'insomnie perpétuelle.

Nos spéculateurs suisses qui profitent de la situation pour faire des bénéfices exagérés ne sont pas des gens très intéressants, mais les communistes polonais avant le régime de M. Gomulka ne l'étaient pas davantage.

Grieurin.

* A chaque jour sa bonne histoire *

Publicité

Henri Crespi nous a proposé ce slogan : « N'achetez plus de tissu écossais ; écossiez-le vous-même ».

Journée officielle de la Foire de Bâle



Le chef du Département de l'économie publique, M. Thomas Holenstein, a visité, en tant que représentant du Conseil fédéral, la Foire suisse d'échantillons, lors de la journée officielle. Notre photo montre, de gauche à droite, le président du Gouvernement bâlois, le Dr Zweifel, le conseiller fédéral Holenstein et le président de la foire, le Dr Schaller, lors de leur tournée de la foire, devant le stand spécial « Création ».

Une firme anglaise ne pouvait pas garder ses dactylos

Des psychologues en découvrent la raison : elles ne pouvaient pas aller aux rendez-vous fixés avec leurs bons amis

Les directeurs d'une grande firme anglaise ne pouvaient pas comprendre pour quelle raison ils ne pouvaient conserver leurs dactylos.

Celles-ci avaient de hauts salaires, de bonnes vacances et la firme avait une cantine de première classe. Mais rien n'y faisait, les dactylos partaient toujours.

« Pour savoir ce qui se passe dans leurs têtes, faisons appel à un psychologue », grogna enfin un beau jour un des patrons excédés.

On suivit son conseil. La firme consulta l'Institut national de psychologie industrielle, dont l'occupation consiste à découvrir ce qui fait « tiquer » les travailleurs dans l'entreprise où ils travaillent et les aide à travailler plus efficacement et avec plus de plaisir.

Les experts de l'institut questionnèrent tous ceux qui travaillaient dans la firme, du chef de vente au garçon de course. La réponse qu'ils donnèrent était claire et simple...

La raison

Les dactylos devaient souvent rester au travail à la dernière minute et devaient briser leurs rendez-vous pour

travailler plus tard que leur horaire.

Aussi, chaque semaine, quelques jeunes filles décidaient de chercher un nouvel emploi... avant qu'elles eussent à chercher un nouveau bon ami.

Agissant selon les conseils des psy-

Drôle de médecin

Un jeune homme originaire de Florence, qui se faisait passer pour médecin de la Sécurité sociale, afin d'avoir le plaisir de rendre visite à de jolies femmes, vient d'être arrêté par la police romaine. Le mystificateur, qui n'avait évidemment jamais fait d'études de médecine, fut démasqué après avoir commis l'imprudence de s'intéresser de beaucoup trop près à l'une de ses plus jolies « patientes ». Bien que la jeune femme n'eût été atteinte que d'une légère douleur à l'épaule, le prétendu médecin affirma que son cas nécessiterait de fréquentes visites. Inquiète, mais aussi légèrement incrédule, la jeune femme fit appel à un autre médecin et, l'imposture découverte, le « médecin galant » se retrouvera bientôt sous les verrous.

chologues, la firme décida d'annoncer à l'avance les jours où ses dactylos auraient du travail supplémentaire.

Le résultat ne se fit pas attendre. Le nombre des dactylos qui quittaient la firme diminua de moitié.

Un problème qui ne retient pas assez l'attention

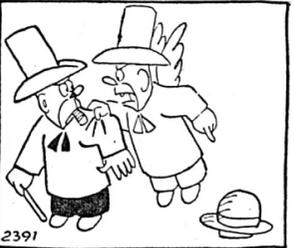
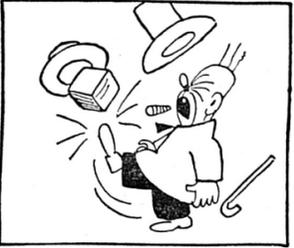
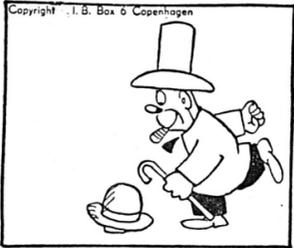
Il y a beaucoup d'entreprises dans lesquelles on n'attache pas assez d'importance au fait que des ouvriers ou des employés qui travaillent trop sont un facteur de moindre production et non pas de haute production.

Aussitôt qu'un travailleur est fatigué, il commet des négligences qui, très souvent, font perdre du temps plutôt qu'elles n'en gagnent.

Dans l'avenir, et on n'y a pas assez insisté en demandant la réduction des heures de travail en Suisse, il faudra être de plus en plus attentif à ce facteur en raison de l'automatisation.

Qu'on pense, en effet, aux pertes énormes qu'entraînera pour une entreprise le simple fait qu'un ouvrier surmené ait pressé sur un mauvais bouton dans une fabrique équipée selon les techniques les plus perfectionnées.

ADAMSON



Tu as compris... respecte le bien d'autrui!

RADIO

Vous entendrez lundi:

SOTTENS: 7.00. Petit concert. 7.15. Dern. nouv. 7.20. Bonjour en musique. 11.00. Musiques et refrains de partout. 11.25. Vies intimes, vies romanesques. 11.35. Un compositeur suisse. 12.00. Au carillon de midi. 12.45. Dern. nouv. 12.55. Galette classique. 13.20. Des goûts et des couleurs. 13.45. Chansons et rythmes espagnols. 16.00. Voulez-vous danser. 16.25. Nos classiques. 16.55. Le disque des enfants sages. 17.00. Femmes chez elles. 17.20. Le pianiste Jacques Bloch. 17.30. Le folklore inconnu. 18.00. Rendez-vous à Genève. 18.30. Les dix minutes de la SFG. 19.00. Micro-Partout. 19.15. Dernières nouvelles. 19.25. Les instants du monde. 19.45. Diverstissement musical. 20.00. «N'y touchez pas», pièce policière. 21.00. Music-hall d'aujourd'hui. 21.45. Les entretiens de Radio-Genève. 22.00. Petit concert de musique française. 22.30. Dern. nouv. 22.35. Le magazine de la télévision. 22.50. Musique de notre temps.

BEROMUNSTER: 6.15 et 7.00. Dern. nouv. 7.05. Concert matinal. 11.00. Em. commune. 12.00. Mélodies légères. 12.30. Dern. nouv. 12.40. Le Radio-Orchestre. 14.00. Recettes et conseils. 14.30. Reprise d'une ém. radioscolaire. 16.00. Notre visite aux malades. 16.30. Musique de danse. 17.10. Fantaisie. 17.30. L'enfant et l'animal. 18.00. Chants de J.-S. Bach. 18.20. Orch. récréatif bâlois. 19.00. Notre cours du lundi. 19.30. Dern. nouv. 20.00. Concert demandé par les auditeurs. 20.30. Notre boîte aux lettres. 20.45. Suite du concert demandé. 22.15. Dern. nouv. 22.20. Chronique hebdomadaire pour les Suisses à l'étranger. 22.30. Pièce de Willy Burkhard. 22.55. Mélodies légères.

Vous entendrez mardi:

SOTTENS: 7.00. Radio-Lausanne vous dit bonjour. 7.15. Dern. nouv. 7.20. Concert matinal. 11.00. Em. commune. 12.15. La disquette du curieux. 12.30. Accordéon. 12.45. Dern. nouv. 13.00. Mardi, les gars! 13.30. Festival de Hollande 1956. 16.00. Au goût du jour. 16.30. Des œuvres de Franz Liszt. 16.50. Musique espagnole. 17.10. Une sonate de Beethoven. 17.45. Musique de danse. 18.00. Le micro dans la vie. 18.30. Cinémagazine. 18.55. Le micro dans la vie. 19.15. Dern. nouv. 19.25. Le miroir du temps. 19.50. Le forum de Radio-Lausanne. 20.10. Changement d'airs. 20.30. «Il ne faut jurer de rien». Musset. 21.55. Les nouveautés du disque. 22.30. Dern. nouv. 22.35. Le courrier du cœur. 22.45. Micro-Famille. 23.05. Une sérénade de Schubert.

BEROMUNSTER: 6.15 et 7.00. Dern. nouv. 7.05. Joyeux réveil. 10.20. Em. radioscolaire. 11.00. Em. commune. 12.15. Nouveaux disques. 12.30. Dern. nouv. 12.40. Concert populaire. 13.25. Quatuor à cordes de Schumann. 14.00. La vie quotidienne à Rome. 16.00. Mélodies légères. 17.00. Hautbois et piano. 18.00. Jazz. 19.30. Dern. nouv. 20.00. Concert d'œuvres de D. Buxtehude. 22.00. Le pianiste L. Pennario. 22.15. Dern. nouv. 22.20. Orch. récréatif A. Puttini.

Nous prions nos correspondants de nous envoyer des textes dactylographiés ou écrits à l'encre sur un seul côté du feuillet de papier, ceci pour en faciliter la composition.

A TRAVERS LE PAYS

Le tirage de la Seva

Les lots suivants sont sortis lors du tirage de la 110e Loterie de la Seva, opéré publiquement et sous contrôle officiel, samedi, à Munchenbuchsee.

2 lots de Fr. 75.000.—, les numéros: 099340, 133301.

3 lots de Fr. 20.000, les numéros: 051993, 077551, 160907.

3 lots de Fr. 10.000.—, les numéros: 128305, 196751, 230444.

3 lots de Fr. 5.000.—, les numéros: 132392, 171929, 200685.

5 lots de Fr. 2.000.—, les numéros: 118100, 137018, 147221, 183285, 218170.

10 lots de Fr. 1.000.—, les numéros: 065657, 084517, 089018, 115604, 125420, 168497, 175374, 211156, 237031, 238720.

20 lots de Fr. 500.—, les numéros: 080087, 083003, 096882, 097895, 113993, 137632, 142662, 160095, 160502, 166284, 170275, 183549, 205701, 222417, 227433, 227873, 230540, 234639, 235246, 246053.

200 lots de Fr. 100.—, tous les billets se terminant par: 1525, 1946, 2041, 2194, 2209, 2421, 5701, 6304, 8039, 8447.

En outre, le billet No 133696 et le billet 205701.

800 lots de Fr. 25.—, tous les billets se terminant par: 505, 647, 698, 964.

40.000 lots de Fr. 5.—, tous les billets se terminant par 4 et par 6.

Seule fait foi la liste détaillée officielle de tirage qui contient tous les numéros gagnants jusqu'à Fr. 25.—.

150.000 visiteurs en deux jours à la Foire de Bâle

Bâle, 5. — La seconde fin de semaine de la Foire suisse de Bâle a été également marquée par une affluence énorme. Le temps était des plus favorables, bien qu'un air frais ait soufflé aussi bien samedi que dimanche. La foire a été visitée pendant ces deux jours par près de 150.000 personnes. La circulation a été intense, mais aucun accident grave n'a été signalé.

PAS DE CHANGEMENT AU GRAND CONSEIL GRISON

Coire, 5. — A la suite des élections qui se sont déroulées dimanche dans les Grisons, la répartition des sièges au Grand Conseil est demeurée sans changement, avec 33 démocrates, 32 conservateurs et chrétiens-sociaux, 28 radicaux, 7 socialistes et 3 hors-parti. Les socialistes ont gagné un siège à Coire et en ont perdu un à Kloters.

L'affaire des fuites
L'inspecteur Ulrich arrêté

Berne, 5. — Le juge d'instruction fédéral extraordinaire, M. Hans Walder, communique:

Dans le cadre de l'enquête pénale contre Max Ulrich, inspecteur de la police fédérale et contre inconnu, concernant un service de renseignements politiques, etc., l'arrestation de Max Ulrich a été ordonnée le 2 mai 1957. L'instruction a déjà donné des résultats qui chargent lourdement cet inspecteur. On ne peut donner pour l'instant de plus amples détails.

Les assises de l'Alliance des sociétés féminines

Lugano, 5. — L'Alliance des sociétés féminines suisses a tenu son assemblée générale annuelle à Lugano, les 4 et 5 mai, sous la présidence de Mlle Denise Berthoud, avocate. Samedi, les 250 déléguées ont entendu deux rapports, le premier de Mlle Rigling, de Zurich, sur le message du Conseil fédéral concernant la parité de rémunération entre femmes et hommes, le second de Mlle Piera Rolandi, avocate, sur le message du Conseil fédéral concernant l'octroi du droit électoral et de vote à la femme, en matière fédérale.

L'assemblée a voté un ordre du jour, dans lequel, après avoir pris acte avec satisfaction, de la façon positive avec laquelle le problème a été traité, exprime sa reconnaissance aux autorités fédérales.

Mlle Denise Berthoud a été réélue présidente de l'alliance.

Dimanche matin, les déléguées ont entendu plusieurs exposés sur les problèmes du travail à domicile.

Un projet de homes pour vieillards adopté en Argovie

Aarau, 5. — Les électeurs argoviens ont approuvé dimanche la loi portant subvention du canton à la construction de homes et asiles de vieillards par 52.050 voix contre 12.869 et la décision du Grand Conseil modifiant l'article 36 de la Constitution cantonale concernant les jetons de présence des députés du Grand Conseil par 36.330 voix contre 27.599.

L'Association suisse des invalides et l'assurance invalidité

Zoug, 6. — L'Association suisse des invalides a tenu dimanche, à Zoug, son assemblée de délégués sous la présidence de M. Ernest Jaggi, député. Après avoir liquidé les affaires statutaires, l'assemblée a entendu un exposé de M. Manfred Fink sur le rapport de la commission d'experts pour l'introduction de l'assurance invalidité et a voté à l'unanimité la résolution suivante:

«L'Association suisse des invalides, de loin la plus forte organisation d'entraide, a pris connaissance avec satisfaction du rapport de la Commission d'experts pour l'introduction de l'assurance invalidité. L'association considère ce rapport comme une base utile pour la loi à créer. Elle exprime l'espoir que le système des rentes prévues pourra encore être amélioré lors des délibérations devant les autorités législatives. La discussion parlementaire devrait pouvoir avoir lieu de telle sorte que la loi puisse entrer en vigueur le 1er janvier 1959.»

La Commission suisse de l'UNESCO s'est réunie à Zurich

Zurich, 4. — La Commission nationale suisse de l'Unesco s'est ouverte à l'Hôtel de Ville de Zurich, sous la présidence de M. Pierre Bourgeois, directeur de la Bibliothèque nationale.

Le président, qui dirigeait la délégation suisse à la conférence de La Nouvelle-Delhi, a rapporté sur ses travaux et sur le programme de deux ans qu'elle a établi et qui prévoit un effort en vue d'améliorer la compréhension entre l'Orient et l'Occident. Les détails de cette tâche ont été examinés par un comité d'experts dans lequel la Suisse est représentée par le professeur Regamey, de Lausanne. Au nombre des propositions arrêtées par cette commission, figurent l'échange réciproque de personnes particulièrement qualifiées et d'œuvres littéraires, ainsi que l'éclaircissement réciproque de la culture dans l'enseignement scolaire.

L'assemblée plénière a ensuite discuté le rapport d'activité de l'année 1956, ainsi que les propositions du secrétariat pour le plan de travail des années 1957 et 1958.

Au dîner, le professeur Fischer, recteur de l'Université de Zurich, a apporté le salut du gouvernement cantonal et de l'Alma mater.

Baisse du prix de la benzine

Zurich, 4. — L'Union suisse de la benzine a décrété à partir du 4 mai une baisse de 3 centimes sur le prix du litre de benzine ordinaire et de super-benzine.

Un canoë chaviré à Zurich, un noyé

Zurich, 5. — Dimanche soir, un canoë, monté par deux jeunes gens, a chaviré sur le lac de Zurich, à quelque 200 mètres du bord, par suite d'une tempête. M. Alfred Jenny, 21 ans, qui ne savait pas nager, a coulé et a péri. Son corps a pu être repêché. Son camarade a pu être sauvé par un canot moteur.

Une nouvelle Maison du Peuple à Locarno

Locarno, 5. — La nouvelle Maison du Peuple de Locarno a été officiellement inaugurée, dimanche. De nombreux discours ont été prononcés à cette occasion, notamment par Gallus Berger, conseiller national, et par M. Visani, secrétaire de la Bourse du travail du Tessin.

Liberté aux liberticides?

(Suite de la première page)

avec des images neuves, de saisissantes formules. Le démocrate qui demande que l'on tienne malgré tout la pratique communiste comme une activité légale est cependant d'accord quand l'auteur lui dit: «La liberté est à la civilisation ce que la méthode expérimentale est à la science. C'est pourquoi il est si important d'exiger que la liberté ne soit pas plus mise en cause par ceux qui bâtissent les systèmes politiques que la méthode expérimentale par ceux qui prospectent les secrets de la nature.»

On sait bien, comme l'a écrit l'auteur, que «la dictature est un voyage sans retour», que le communisme en sa forme russe a créé une nouvelle exploitation de l'homme par l'homme, que nous n'avons plus affaire, même dans nos pays, à un parti politique, mais à un pouvoir d'Etat despotique, que le véritable objectif du Kremlin n'est pas l'Amérique mais l'Europe, dont il s'attache à aggraver les difficultés, à empêcher l'union, à envenimer les plaies.

Tout cela est vrai. L'auteur et son compagnon en conviennent mais n'en tirent pas les mêmes conclusions. Pour Suzanne Labin, de mauvaise conscience en scrupules légitimes, d'indulgence en faiblesse, on risque de s'éveiller un jour — sous le signe de l'injustice accrue — dans un camp, dans une cellule, dans le climat d'un «procès d'aveux», ou au pied d'un gibet.

C'est pourquoi ce livre propose (et cette suggestion originale devrait bien être méditée d'urgence par tous les démocrates), un code de civisme qui, en quelques brefs paragraphes, sans sortir des lois démocratiques, empêcherait la formation, le développement, la propagande de tout parti et de toute organisation qui n'accepteraient pas à la base le principe intangible de la liberté d'opinion et d'opposition. On en reparlera certainement...

Pour aujourd'hui, nous saluons la décision du jury du 1er mai qui couronne le talent humaniste et militant de Suzanne Labin, en nous réservant de citer à l'occasion quelques essentiels passages de ce livre dont les vérités ne peuvent déplaire qu'aux ennemis de l'homme.

G. A.

VÉLOMOTEUR

Star

VICTORIA

super-luxe

Agences officielles:

à Lausanne

A. GUIGNET

Rue Saint-Martin 25

P. WILLEMIN

Pl. Chauderon 34

SCOOTER'S SERVICE

S. A.

Garage Métropole

à Neuchâtel

Mme G. CORDEY

Place Purry 9 et Ecluse 29

...ainsi que tous les «VESPA

SERVICE» de Suisse

Grandes facilités de paiement

NOUVEAU

3 VITESSES

Modèle super-luxe 3 vitesses 855.-

Modèle Luxe 2 vitesses 755.-



Importateur: MOPED S.A., Zurich-Centre

NOTRE PETIT FEUILLETON

5

l'ouvrit, s'effaça pour laisser entrer Marc, ferma la battant.

Marc était seul. Il examina la pièce.

Ce n'était pas une de celles où il avait pénétré la veille. Peut-être y faisait-elle suite. Sombre malgré l'heure, lambrassée de chêne sur le bois foncé duquel se détachaient quelques toiles sans éclat, le seul point lumineux était un étrange christ en ivoire, œuvre gothique d'un réalisme poignant dans ses détails douloureux.

Marc chercha autour de lui, comme s'il respirait mal dans cette salle close, d'où pouvait venir un peu d'air. A droite, enfoncée dans une profonde embrasure, il découvrit une fenêtre étroite et haute; de lourds barreaux de fer la garnissaient extérieurement, et les branches d'un lierre l'obstruaient à demi. Ainsi arrivait bien mal la lumière, si claire ailleurs, de ce ciel de Provence, et que déjà les bois épais raréfaient.

Le petit frisson qui avait secoué Marc le saisit de nouveau.

— Quelle ambiance bizarre... Quelle phobie du jour. Chez qui diable sommes-nous tombés?

Il n'eut pas le loisir de se le demander plus longtemps. Sur le pan de mur opposé à celui où se découpait la fenêtre, une porte dissimulée dans les panneaux de chêne s'ouvrait.

Le «maître», ainsi que disait Siffrein, s'avança vers Marc.

— Votre jeune camarade a-t-elle pu reposer

sous ce toit? Comment va-t-elle ce matin?... demanda-t-il d'un ton parfaitement courtois, mais glacial.

— Je vous remercie, monsieur, répondit Marc, que son hôte impressionnait péniblement, M^{lle} Dormoy, parfaitement soignée par une personne de votre service, je crois, a passé une excellente nuit. Cependant, l'état de sa cheville a plutôt empiré et elle est dans l'incapacité de marcher... Vous me voyez donc extrêmement embarrassé, monsieur... acheva le jeune homme, dont la gêne était visible.

— Pourquoi? demanda «le docteur» de son même ton glacial. Vous regrettez, je présume, que M^{lle} Dormoy ne puisse rentrer chez elle avant quelque temps, et vous craignez que son séjour ici ne soit... mettons, indiscret. Soyez rassuré à cet égard. Votre parente pourra demeurer sous ce toit aussi longtemps qu'il lui paraîtra nécessaire.

— Mais... ne sera-ce pas abuser?

— Non. Vous-même lui rendrez, je pense, le service de demeurer auprès d'elle, car la solitude serait grande pour cette jeune fille.

— Cependant, objecta Marc, nous ne pouvons accepter sans dédommagement de vivre ici tous les deux.

Assez sèchement, le docteur lui coupa la parole:

— L'hospitalité de La Commanderie de l'Ascle — c'est le nom de ce domaine — a tou-

jours été sans calcul, monsieur. Vous m'obligeriez en ne l'envisageant pas autrement.

Marc n'insista pas. Son interlocuteur reprenait:

— D'ailleurs — et sa voix paraissait radoucie — n'ayez aucun scrupule. Nous vivons uniquement, ou presque, des produits du domaine, qu'une ferme située en dehors des murs fournit largement. Une ou deux fois par mois seulement, un serviteur va dans les bourgs de la région pour acquérir le surplus.

Marc s'inclina en signe de remerciement.

— Je dois donc vous assurer de ma gratitude, monsieur. J'espère pourtant ne pas vous importuner trop longtemps de notre présence. Dès que mes parents, actuellement éloignés de Montpellier — et leur maison est désorganisée par le congé donné en même temps aux domestiques — seront revenus chez eux, ils viendront eux-mêmes nous chercher et vous remercier.

Un pli de mécontentement barra le front du maître:

— Je vis en solitaire, monsieur, je vous l'ai dit. Peut-être sera-t-il préférable que vos parents ne fassent que passer... sans se croire tenus à me voir. Mais ceci n'est pas immédiat.

— En effet... Permettez-moi toutefois — ce que j'aurais dû faire plus tôt — de vous dire quelle est ma famille. Mon père est le D^r Ludovic Brémont.

— Le chirurgien?

(A suivre.)

Le Mystère de la Commanderie

par Annie Achard

— Dix heures... dit Marc, après avoir consulté sa montre-bracelet. A quelle heure ce mystérieux docteur va-t-il me faire appeler?

A peine achevait-il ces mots que le même heurt, à peine perceptible, qu'avait eu deux heures plus tôt Siffrein, se produisit. Lucile ayant répondu, Siffrein entra de son pas feutré et toujours lent.

Il s'approcha de Marc.

— Le maître vous attend... dit-il.

— Bien. Je vous suis. A tout à l'heure, Lucile.

Marc observa mieux qu'il n'avait pu le faire la veille, à la seule lumière d'une lanterne, le chemin que tous deux parcouraient.

Un escalier tournant d'abord, dont les marches usées témoignaient d'un séculaire usage, puis, au rez-de-chaussée, une vaste salle voûtée, aux nervures ogivales, sur laquelle deux portes se détachaient.

Siffrein se dirigea vers celle de droite;

FOOTBALL

Ligue nationale A

Bellinzona—Grasshoppers, 1-0; Chiasso—Bâle, 1-1; Lausanne—Zurich, 1-2; Schaffhouse—Servette, 1-1; UGS—Lugano, 1-0; Young-Boys—La Chaux-de-Fonds, 4-3; Young-Fellows—Winterthur, 1-1.

| Classement | J. | G. | N. | P. | Buts | P. |
|--------------|----|----|----|----|-------|----|
| Young-Boys | 22 | 19 | 2 | 1 | 64-17 | 40 |
| Grasshoppers | 22 | 15 | 3 | 4 | 69-28 | 33 |
| Chaux-de-Fds | 21 | 14 | 3 | 4 | 66-27 | 31 |
| Urania | 22 | 11 | 6 | 5 | 34-27 | 28 |
| Bâle | 21 | 12 | 3 | 6 | 40-24 | 27 |
| Bellinzona | 22 | 8 | 8 | 6 | 30-35 | 24 |
| Servette | 21 | 7 | 7 | 7 | 33-36 | 21 |
| Lausanne | 22 | 8 | 5 | 9 | 30-30 | 21 |
| Chiasso | 22 | 7 | 5 | 10 | 34-47 | 19 |
| Lugano | 22 | 6 | 5 | 11 | 33-35 | 17 |
| Winterthur | 22 | 4 | 4 | 14 | 31-54 | 12 |
| Y.-Fellows | 22 | 3 | 6 | 13 | 25-57 | 12 |
| Zurich | 21 | 3 | 4 | 14 | 22-46 | 10 |
| Schaffhouse | 22 | 1 | 7 | 14 | 20-68 | 9 |

Ligue nationale B

Cantonal—Berne, 1-0; Nordstern—Soleure, 4-2; Longeau—Bienne, 1-5; Saint-Gall—Malley, 1-2; Thoune—Granges, 1-5; Lucerne—Fribourg, 2-2; Yverdon—Bruhl, 4-0.

| Classement | J. | G. | N. | P. | Buts | P. |
|------------|----|----|----|----|-------|----|
| Granges | 21 | 16 | 1 | 4 | 57-25 | 33 |
| Bienne | 22 | 14 | 4 | 4 | 52-22 | 32 |
| Fribourg | 22 | 9 | 8 | 5 | 42-24 | 26 |
| Yverdon | 22 | 11 | 4 | 7 | 47-36 | 26 |
| Soleure | 21 | 10 | 4 | 7 | 25-31 | 24 |
| Lucerne | 22 | 10 | 4 | 8 | 40-29 | 24 |
| Cantonal | 22 | 9 | 5 | 8 | 34-38 | 23 |
| Malley | 22 | 8 | 5 | 9 | 40-40 | 21 |
| Nordstern | 22 | 7 | 6 | 9 | 34-39 | 20 |
| Lougau | 22 | 8 | 3 | 11 | 34-50 | 19 |
| Thoune | 22 | 7 | 3 | 12 | 34-41 | 17 |
| Saint-Gall | 22 | 4 | 8 | 10 | 21-34 | 16 |
| Berne | 22 | 5 | 5 | 12 | 25-29 | 15 |
| Bruhl | 22 | 4 | 2 | 16 | 14-61 | 10 |

Réserves

Groupe A: Bellinzona—Grasshoppers, 0-1; Chiasso—Bâle, 3-3; Lausanne—Zurich, 1-1; Schaffhouse—Servette, 1-2; UGS—Lugano, 0-1; Young-Boys—La Chaux-de-Fonds, 3-1; Young-Fellows—Winterthur, 0-5.

Groupe B: Cantonal—Berne, 0-1; Longeau—Bienne, 2-5; Lucerne—Fribourg, 4-1; Nordstern—Soleure, 2-0; Thoune—Granges, 2-6; Saint-Gall—Malley, 6-2.

Première ligue

Suisse romande: Berthoud—Montreux, 2-2; Forward—Sion, 0-1; International—La Tour-de-Peilz, 2-3; Martigny—US Bienne-Boujean, 0-1; Sierre—Payerne, 0-1; Vevey—Monthey, 3-0.

Suisse centrale: Birsfelden—Aarau, 3-0; Concordia—Derendingen, 3-2; Moutier—Petit-Huningue, 2-2; Olten—Saint-Imier, 3-2; Porrentruy—Delémont, 1-1.

Suisse orientale: Emmenbrücke—Bodio, 0-4; Erlikon—Blue-Stars, 1-0; Rapid—Locarno, 0-0; Red-Star—Pro Daro, 0-1; Rorschach—Wil, 0-2.

EN FRANCE

Les deux favoris éliminés en demi-finale de la coupe

A Paris, Toulouse bat Nice, 3-2; à Marseille, Angers bat Bordeaux, 1-0.

Quarts de finale de la coupe Drago: A Lyon, Strasbourg et Marseille font match nul, 2-2, après prolongations; à Nantes, Lens bat Lyon, 4-3; à Metz, Sochaux bat Nancy, 4-1. Le quatrième quart, Racing—Metz, se disputera le 8 mai, au Parc des Princes.

Championnat deuxième division: Roubaix—Grenoble, 3-2; Red-Star—Toulon, 1-3; Perpignan—Stade français, 2-0; Montpellier—Alès, 0-1; Lille—Aix, 2-0; Troyes—Besançon, 0-1; Cannes—Le Havre, 1-2; Sète—Nantes, 2-0; Rouen—CA Paris, 2-0. Classement: 1. Alès, 51 points; 2. Béziers, 47 (un match en moins); 3. Lille, 46; 4. Troyes, 43; 5. Grenoble et Le Havre, 40.

Matches internationaux

A Vienne, l'Autriche bat la Suède, 1-0. A Athènes, la Grèce et la Yougoslavie font match nul, 0-0; ce match comptait pour les éliminatoires de la coupe du monde.

Aston Villa remporte la coupe d'Angleterre

Aston Villa, un club de Birmingham, a remporté samedi la coupe d'Angleterre en battant Manchester United par 2 à 1, en présence de la reine, du duc d'Edimbourg, du premier ministre et de 100.000 spectateurs.

ESCRIME

Le championnat suisse au fleuret féminin

Résultats du championnat suisse au fleuret, disputé dimanche à Bad-Schinznach:

Dames: 1. Denise Rebmann, Lausanne, 7 victoires; 2. Françoise Ramel, Lausanne, 5 v.; 3. Vreni Albrecht, Bienne, 5 v.; 4. Anita Klüpfel, Bâle, 3 v.; 5. Françoise Borle, La Chaux-de-Fonds, 3 v.

SPORT-TOTO

1 x 2 x 1 1 x 1 2 1 2 2

CHRONIQUE SPORTIVE

En battant La Chaux-de-Fonds, par 4 à 3, Young-Boys a virtuellement conquis le titre

Le championnat de suisse de football est maintenant définitivement joué et les Young-Boys vont remporter le titre de 1957 avec une confortable avance. Avant le match d'hier, il restait une mince chance au F.C. La Chaux-de-

CANTONAL BAT BERNE, 1-0

Un millier de spectateurs seulement pour cette rencontre de peu d'intérêt. Il y en avait un peu plus pour les visiteurs, dont la position est précaire et qui avaient fait un bon résultat dimanche dernier, alors que les locaux avaient été piteusement battus à Fribourg, ce qui explique la désertion du Stade de la Maladière.

Relevons d'emblée que cette partie ne méritait pas le déplacement des foules, mais que malgré cette cot e défavorable les locaux ont gagné avec un seul but, marqué après 11 minutes de jeu, par Bécherraz, sur passe de Gauthey, et que les visiteurs ont été incapables de relever le score par la suite. Pourtant, ce n'est pas la bonne volonté qui leur manque, mais leurs avants manquent de ce rien qui termine une belle action. Ils ne furent guère dangereux, car après avoir bien emmené la balle, ils perdaient tous leurs moyens devant les buts. Et pourtant, la défense neuchâteloise, amputée de Tacchella I (blessé), n'était pas de tout repos. Heureusement que l'on avait pensé à museler le meilleur des attaquants, Schönmann, dont Tribolet s'attacha aux talons et ne permit à celui-ci aucune liberté.

Les visiteurs jouèrent excessivement sec; Bécherraz fut leur principale victime et dut sortir pendant 10 minutes. Jouant à dix hommes pendant ce temps, leurs adversaires ne surent pas en profiter.

Avec des éléments disparates et un Bécherraz amoindri, les avants locaux ont fait une bonne partie. Sans une chance exceptionnelle, Pelozzi, qui fut sauvé trois fois par les poteaux et une fois par la latte, le score aurait été plus sévère pour les visiteurs.

PARACHUTISME

Un nouveau record mondial

Le parachutiste argentin Jorge Horacio Perez a établi samedi un nouveau record mondial de sauts en parachute à ouverture automatique avec 168 sauts consécutifs, annonce l'agence locale Telam. Perez, qui est âgé de 24 ans, a fait son premier saut à 2 h. locales et le dernier à 18 h. 12. Le précédent record était détenu par le lieutenant de l'armée argentine Enrique Calcagni, avec 163 sauts consécutifs.

Victoires belges sur toute la ligne dans le week-end ardennais

La Flèche wallonne à Impanis

Le Belge Raymond Impanis a remporté une très belle victoire samedi dans la Flèche wallonne. Il fut de la première attaque et se débarrassa de tous ses compagnons d'échappée pour arriver seul à Liège, précédant le Français Privat de 47".

Peu après le départ, un petit peloton fort de quinze hommes se détache et creuse l'écart. Après des alternatives diverses, ce groupe est réduit à dix unités, tandis que six hommes, emmenés par Defilippis et Dupont, sont à sa poursuite, passant à Spa (153 km.) avec 1'50" de retard. A Liège (173 km.), le groupe de tête ne comprend plus que sept coureurs, mais possède encore 1'45" d'avance sur ses suivants immédiats, tandis que la première partie du peloton, qui s'est scindé en plusieurs groupes, ne survient que 3'40" après les premiers. Sept kilomètres plus loin, Defilippis démarre et se lance à la poursuite des leaders. Il est pointé à 1'15" de ces derniers à Oneux (189 km.), Plankaert passant à 3'25" et le peloton à 4'15". Puis, dans la côte de Mont-Theux, Rivière et Close craquent brusquement; il ne reste donc plus que cinq hommes en tête: les Belges Impanis, Janssens et Wattel, les Français Privat et Jean Bobet.

Defilippis, qui revient très fort, rejoint et lâche Rivière et Close. Il a bientôt en point de mire les échappés, mais il ne parviendra jamais à refaire complètement le terrain perdu. D'ailleurs, après une nouvelle difficulté, la côte des Forges (206 km.), Privat attaque et seul Impanis parvient à rester dans son sillage. Le Français et le Belge font rapidement le «trou». Toutefois, Impanis, redoutant la pointe de vitesse de son compagnon, multiplie les attaques. A six kilomètres du but, il parvient à distancer son rival et s'en va seul vers la victoire.

Classement: 1. Raymond Impanis, Belgique, les 226 km. en 6 h. 01'49"; 2. René Privat, France, 6 h. 02'36"; 3. Victor Wartel, Belgique, 6 h. 04'29"; 4. Marcel Janssens, Belgique; 5. Jean Bobet, France, m. t.; 6. Nino Defilippis,

Fonds de rattraper les Bernois, mais maintenant les dés sont jetés et Young-Boys aura amplement mérité sa victoire finale.

Devant 24.000 spectateurs, sous les ordres de M. Domeniconi, de Genève, les équipes se présentent comme suit: La Chaux-de-Fonds: Fischli; Ehrbar, Kern, Audergon; Peney, Battistella; Morand, Antenen, Kauer, Pottier et Leuenberger.

Young-Boys: Eich; Bigler, Walker, Bärswyl; Häuptli, Schreiner; Rey, Linder, Meier, Scheller, Grütter.

Chez les visiteurs, on remarque l'absence de Mauron, blessé; Leuenberger le remplaça très bien à l'aile gauche, mais Audergon, qui joue arrière, aura de la peine à s'adapter au jeu de ses camarades.

Le jeu débute à toute allure et un corner de chaque côté est sifflé dans la première minute de jeu. D'emblée, on se rend compte que la forme très athlétique de Y.-B. pèsera dans la balance, car sur les baïlles hautes, les Bernois seront toujours vainqueurs. Les avants locaux combinent de jolie façon et, après 10 minutes, Grütter effectue une descente et dribble même Fischli. Ce but aurait pu être évité par la défense chaux-de-fonnière. Encouragés par ce succès, Y.-B. domine, tandis que les joueurs chaux-de-fonnières sont nerveux et peu précis dans leurs passes. Aussi les Bernois s'interposent avec succès et marquent impitoyablement leurs adversaires. Sur une nouvelle descente de la ligne d'attaque bernoise, Meier ajuste un beau tir et Fischli est battu pour la deuxième fois. Peu après toutefois, Kauer fait une belle ouverture à Leuenberger qui fonce vers les buts et marque joliment, malgré une tentative désespérée d'Eich. Les spectateurs encouragent fortement leurs favoris locaux et Young-Boys conserve la direction du jeu. Deux buts seront encore marqués, par Rey depuis l'aile droite et par Linder à la suite d'une fort belle attaque. Malgré un magnifique travail de Kern en arrière, La Chaux-de-Fonds restera sur la défensive jusqu'au repos.

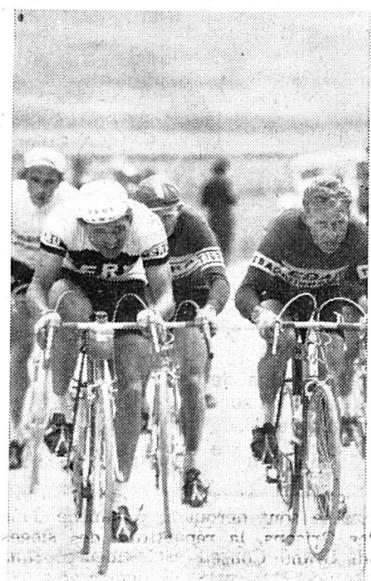
Dès la reprise, aidés par le vent assez violent, les visiteurs vont dominer à leur tour, mais ils se casseront le nez sur une défense robuste, avantagée physiquement contre les petits avants blancs. Kauer parvient à s'échapper, mais Eich lui plonge en extrême dans les pieds. Peu après, on note deux beaux essais d'Antenen et de Morand, mais la balle va de peu à côté des buts. Young-Boys accuse le coup et n'a pas d'intérêt à pousser l'attaque, alors que La Chaux-de-Fonds fait des efforts désespérés pour améliorer le score. Antenen fait une partie splendide, mais n'a pas beaucoup de chance contre les puissants athlètes bernois. Dix minutes avant la fin, Pottier, depuis la gauche, marque le deuxi-

me but pour les Meulleux, but que la défense bernoise aurait dû parer avec un peu plus d'attention. Encore une belle occasion perdue par La Chaux-de-Fonds, Leuenberger ne pouvant plus contrôler la balle que lui sert magnifiquement Antenen. A la dernière minute cependant, ce dernier marque un troisième but pour les visiteurs, à la suite d'une mêlée. Ainsi Young-Boys vole vers le titre qui ne peut plus lui échapper.

Les professionnels suisses nettement battus dans le championnat de Zurich

Comme cela avait été le cas l'an dernier, la 44e édition du championnat de Zurich s'est disputée dimanche par un temps magnifique, de sorte que tout au long du parcours, une foule énorme était massée.

Les coureurs eux-mêmes se laissèrent gagner par la douceur de cette magnifique journée de printemps, si bien que la première tentative d'échappée ne se produisit qu'après 70 km. de course, près de Pfäffikon. Mais seule la rampe de Wagenbreche (115 km.) opéra une pre-



Voici le peloton dans la montée de Siglistorf. De gauche à droite: de Filippi (au second rang), Junkermann (futur vainqueur), Traxel et Schellenberg.

CYCLISME

Le Tour d'Espagne

Classement de la neuvième étape, Cuenca-Valence (249 km.): 1. Rino Benedetti, Italie, 6 h. 55'44"; 2. Roger Baens, Belgique; 3. Jean Malléjac, France; 4. Alberto Sant, Espagne.

Classement général: 1. Federico Bahamontes, Espagne, 45 h. 56'36"; 2. Francisco Moreno, Espagne, 45 h. 49'42"; 3. Carmelo Morales, Espagne, 46 h. 06'51"

Les indépendants du Tour de Romandie ont été désignés

Alex Burtin a communiqué la formation des indépendants romands qu'il a sélectionnés pour le Tour de Romandie et qui comprendra Gérald Mossière, Ernest Ecuyer, René Jemmely et Jean-Claude Jacquier.

mière sélection sur le gros de la troupe, d'où disparurent quelques acteurs de second plan.

Peu avant la montée de Siglistorf, l'Italien Cassano et le Romand Bovay tentent leur chance, mais une réaction immédiate du peloton amène en tête un groupe d'une vingtaine d'unités, tandis que, derrière, le reste du lot se fractionne en plusieurs parties. Dans la descente vers Ennetbaden, un nouveau regroupement intervient, de sorte que c'est un peloton presque encore complet et très compact qui passe une première fois à Zurich, où la prime, au Sihlquai, est enlevée par l'Italien Filippi.

Alors qu'il ne reste plus que 53 km. à couvrir et que le dernier tronçon comprend l'ascension de Regensberg, la course s'anime enfin et le Français Reisser passe en tête au sommet, mais de nouveau la descente donne lieu à un regroupement quasi général, de sorte qu'à Würenlos (à 17 km. de l'arrivée), 30 hommes sont toujours ensemble.

Peu après, l'Autrichien Christian et le Tessinois Moresi attaquent, ce qui marque le début d'une série de tentatives d'échappées, toutes vouées à l'échec. Tour à tour Gaggero, seul, puis Schellenberg et Coletto, ensuite Coletto et Moresi (encore eux) tentent vainement leur chance. Avant le Stade du Hardturm, l'Allemand Junkermann parvient à prendre une légère avance et à triompher avec un faible écart sur le peloton, dont le sprint est remporté par Filippi, à la rue de l'Industrie.

L'épreuve des amateurs A, beaucoup plus intéressante à suivre, connu pourtant une décision analogue, soit à l'entrée même de la ville, lorsque le Tessinois Cereghetti, qui fête son 21e anniversaire, réussit à fausser compagnie au groupe de tête, qui comprenait sept hommes, avec le concours de son camarade de club de Mendrisio, Squizzato, et à s'adjuger sa deuxième victoire consécutive dans la même épreuve.

Voici les résultats:

Professionnels: 1. Junkermann, Allemagne, les 218 km. en 5 h. 35'46" (moyenne, 38 km. 875); 2. Filippi, Italie, 5 h. 35'53"; 3. Van der Elst, Belgique; 4. Coletto, Italie; 5. Strehler, Suisse; 6. Cainero, Italie; 7. Reisser, France; 8. Reinecke, Allemagne; 9. Ecuyer, Suisse; 10. Ex aequo: tout un peloton, dont les Suisses Frei, Koblet, Flotron, Holenweger, Annen, Schellenberg, Rudolf, Pianazzi, Graf, Moresi, dans le même temps que Filippi.

Amateurs A: 1. Cereghetti, Mendrisio, les 182 km. en 4 h. 38'04" (moyenne 39 km. 270); 2. Squizzato, Mendrisio, m. t.; 3. Gimmi, Zurich, 4 h. 39"; 4. Dubach, Steg; 5. Zuffelato, Flawil; 6. Ruegg, Oberengstringen, m. t.; 7. Brunner, Lugano, 4 h. 39'30"; 8. Gassner, Zurich; 9. Walliser, Zurich; 10. Sudaro, Mendrisio, tous le même temps.

Amateurs B. — Premier groupe: 1. Reymond, Genève, les 120 km. en 3 h. 19'48" (moyenne 36 km. 045); 2. Schirmer, Siebren; 3. Guillaume, Moutier; 4. Haenggi, Feuerthalen; 5. Lardi, Brissago, tous même temps que le vainqueur.

Deuxième groupe: 1. Kistler, Zurich, les 120 km. en 3 h. 18'11" (moyenne 36 km. 328); 2. Sommerhalder, Zurich; 3. Appl, Niederlenz; 4. Frei, Zurich; 5. Kaltbrunner, Zurich, tous même temps que le vainqueur.

Juniors: 1. Roos, Luterbach, 2 h. 06'48"; 2. Lüthi, Soleure, m. t.; 3. Matter, Genève, 2 h. 07'38".

En vue de Tour d'Italie

Bartali aurait-il l'intention de remonter à vélo?

Gino Bartali disputera-t-il le Tour d'Italie? Telle est la question que pose le quotidien romain du soir «Paese-Sera», dans un titre qui s'étend sur trois colonnes au-dessus d'une photographie de l'ancien «campionissimo». «A 43 ans, indique le journal, Bartali a l'intention de recourir. Il a soumis cette proposition au propriétaire d'une importante société d'eau minérale dont il dirige actuellement l'équipe professionnelle. L'industriel s'est montré vivement intéressé par cette proposition, mais a demandé à Bartali de lui présenter un certificat médical attestant qu'il peut affronter cette épreuve. D'après certains renseignements, ajoute le quotidien, Bartali aurait subi avec succès l'examen médical et s'occuperait à présent des formalités tendant à obtenir de l'Union vélocipédique italienne la licence de coureur professionnel.»

Plankaert vainqueur du week-end

Après les deux courses, le week-end ardennais est remporté par le Belge Joseph Plankaert.

Le Desgrange-Colombo

Après la course Liège-Bastogne-Liège, le classement du challenge Desgrange-Colombo se présente comme suit:

1. Alfred Debruyne, Belgique, 70 pts; 2. Joseph Plankaert, Belgique, 48; 3. Raymond Impanis, Belgique, 47; 4. Léon van Daele, Belgique, 35; 5. Rik van Steenberghe, Belgique, 30, etc.

Classement par nations: 1. Belgique, 413 pts; 2. France, 132; 3. Italie, 61; 4. Espagne, 20; 5. Angleterre, 15.

VÊTEMENTS SUR MESURES
POUR MESSIEURS ET DAMES

PKZ

LA CHAUX-DE-FONDS 58, RUE J.-LÉOPOLD ROBERT

Les examens de fin d'apprentissage dans le Jura

Les examens de fin d'apprentissage des arts et métiers ont eu lieu ces dernières semaines, à Saint-Imier, à Tramelan, à Tavannes, à Moutier, à Choindez, à Delémont, à Bienne et à Berne. 270 candidats environ se sont présentés à ces épreuves et la plupart d'entre eux ont obtenu le certificat de capacité. Voici la liste des lauréats :

Bouchers-charcutiers. — Indermaur Raymond, Villeret; Mathez René, Les Breuleux; Müller Fred, Tramelan; Paratte François, Saignelégier; Paratte Raymond, Les Emibois; Courtet Adrien, Porrentruy; Marquis Maurice et Wetter Guido, Delémont.

Charpentiers. — Petignat Philippe, Miécourt; Plomb Guy, Boncourt; Kröner Hanspeter, Laufen; Schindelholz Georg, Grellingen; Carnal Samuel, Souboz; Châtelain Jean-Claude et Geiser Antoine, Tramelan.

Cimentier-tailleur de pierre. — Volpe Rodolfo, Delémont.

Couturières. — Beuchat Agnès, Soulece; Comment Arlette, Bonfol; Cortat Josette, Rossemaison; Fürst Hannelore, Brislach; Zürcher Ella, Reconvilier, et Zwygart Hedwige, Mervelier.

Dessinateurs en bâtiment. — Bernier Raymond, Porrentruy; Gasser Bruno, Nunningen; Meyer Georges, Boécourt, et Vitt Gerhard, Laufen.

Dessinateurs en génie civil. — Dedie Jean-Pierre, Delémont; Joset André,

Courfaivre, et Perrenoud Rémy, Moutier.

Maçons. — Böegli Paul, Delémont; Catellani Michel, Glovelier, Galeuchet Martin, Courtemaiche; Hügli Willy, Laufen; Locatelli Vittorio, Le Noirmont; Lovis Marcel, Saulcy, et Wyssbrod Werner, Courtelary.

Mécaniciens. — Juillard Marcel et Tröhler Pierre, Tramelan; Blaser Albert, Vicques.

Dessinateurs de machines. — Bloque Willy et Marquis François, Mervelier; Surdez Denis, Choindez; Tendon John, Courfaivre; Beuret Pierre, Courtételle; Bögli Pierre, Delémont; Schüll Francis, Courroux; Erard Jean et Fähndrich Paul, Bassecourt; Ostorero Jean-Louis, Moutier; Philippin Gilbert et Tièche Blaise, Tavannes; Weber Samuel, Court.

Mécaniciens-ajusteurs. — Baumgartner Roland, Valet Norbert et Weile Hans-Jürgen, Choindez; Beyeler Robert et Scherrer Bernard, Courrendlin; Chélatat Bernard, Mervelier; Lovis Jean-Louis, Rossemaison; Bouverat Alphons, Grellingen; Fuchs Johann, Dittingen; Hueber Willy, Zwillingen; Zweidler Otto et Fugé Etienne, Delémont; Saner Heinz, Laufen; Steiner Heinz, Liesberg; Joliat Maxime, Courtételle; Fleury Roger, Courcelon; Jeker Hansruedi, Bär-

schwil; Miserez Gervais, Courroux, et Montavon Ervin, Montavon.

Mécaniciens-électriciens. — Charmillot Roland, Rebeuvelier; Jubin André, Tramelan, et Wittwer Serge, Courtelary.

Mécaniciens-outilleurs. — Bourgnon André et Girardin Pierre, Bassecourt; Cordey Henri, Delémont; Graf Raymond, Alle; Piquerez Jean, Saint-Ursanne; Jeannerat Bernard, Epauvillers; Macchi Amerigo, Courroux, et Grosjean Eric, Péry.

Tourneurs. — Borer Hans, Liesberg; Zanetti Michel, Courroux, et Flück Roland, Choindez.

Mécanicien-mouleur. — Charmillot Michel, Vermes.

Monteurs-électriciens. — Aebischer Serge, Pontenet; Broquet François, Les Vacheries-des-Breuleux; Brunner Christian et Chavanne Henri, Tramelan; Grütter Michel, Reconvilier; Miserez Stanislas, Les Genevez; Flückiger Willy, Courrendlin; Roth Raymond, Moutier; Siegenthaler Robert et Zürcher Edgar, Delémont.

Peintres en bâtiment. — Balmer Pierre, Miécourt, et Mahon Roger, Cœuve.

Peintre en lettres sur email. — Tschäpät Kurt, Nidau.

Sciéurs. — Lehmann Jacob, Tavannes, et Meer Fritz, Porrentruy.

Marbriers. — Jermann Charles et Strauss Bruno, Dittingen.

Acheveur de boîtes. — Doman Charly, Soulece.

Tourneur de boîtes métal. — Paratte Edgar, Les Emibois.

Horlogers-praticiens. — Delévaux Roger, Bressaucourt; Jolidon Michel, Porrentruy; Reber Denis, Courtemaiche; Falco Pierre-André, Reber Denis, Gigon François, Nicolet René et Vuilleumier Daniel, Tramelan; Farine Etienne, Saignelégier; Frésard Gabriel, Le Noirmont, et Meyer René, Tavannes.

Horlogers-rhabilleurs. — Barfuss Serge, Villeret; Jelsch Georges, Courroux; Liengme Edgar, Cormoret, et Rudermann Waldemar, Bienne.

Régleuses sur spiraux plats. — Affolter Reine-Marie, Lajoux, et Chavanne Yvette, Cœuve.

Régleuses sur spiraux plats et Breguet. — Gay Sylvianne, Tavannes; Sautelin Gisèle, Le Fuet; Spring Josette et Wittwer Yvette, Reconvilier; Augsburg Cosette, Perotto Sylvia et Ramseier Marie-Berthe, Sonvilier; Gerber Yveline, Hadorn Lydie et Howald Marie-Louise, Saint-Imier.

Mécaniciens de précision. — Béguelin Francis et Hari Michel, Courtelary; Beuchat André et Villars Jean-Pierre, Villeret; Marbet Jean-François et Pelletier Raymond, Bassecourt; Claude Firmin et Gelin Jean-Marie, Boncourt; Chiquet Léon, Courgenay; Boillat Gérard et Chaignat René, Les Breuleux; Gogniat Béat, Rebetez Silvere, Zürcher Jean-René et Tanner Henri, Malleray; Grosjean Frédy et Zürcher Christian, Loveresse; Glück Francis, Bühler John, Maillot Jean-Pierre, Fellrath Francis, Frauchiger Martial et Kunz Roland, Tavannes; Affolter Walter, Crémines; Bernardi Paul, Roches; Méroz Claude, Sonvilier; Habegger Willy, Paeder Bernard, Uhlmann Roger, Boss Jean-Frédry, Chaignat Honoré et Saugier Alain, Tramelan; De Bernardini Ariel, Hediger Waldemar, Varin Raymond et Rohrer Gilbert, Bévillard; Kohler Georges, Develier; Ledermann Fernand, Charpillot Willy, Hagmann Jean-Pierre, Zürcher Erhard et Stalder Gérald, Moutier; Mustter Heinz, Perrefitte; Eichenberger Serge, Reconvilier; Chapuis Georges, Vendincourt; Voillat Francis, Lugnez; Wisler Frédy, Court; Allemand Jean-Rodolphe, Châtelat; Noth Alphonse, Choindez; Charmillot André, Delémont; Saucy Jean, Vicques, et Spaar Heinz, Courfaivre.

(Voir suite page 5.)

Grand Concours NESCAFÉ



Conditions du concours:

Répondre à la question suivante:

Question

En appliquant cette clé (ou un calque de celle-ci) sur le texte intitulé « La clé du succès de Nescafé » trouver le slogan qui explique le succès de Nescafé. Le slogan doit se lire à l'intérieur de la clé, exclusivement.

- Seuls les participants domiciliés en Suisse peuvent prendre part au concours.
- Le personnel de Nestlé n'est pas autorisé à concourir.
- Les gagnants seront désignés par tirage au sort devant notaire.
- Il ne sera pas échangé de correspondance au sujet du grand concours Nescafé.

Résultats

Les noms des gagnants des douze premiers prix seront publiés dans ce journal entre les 24 et 30 juin 1957, puis les 10.000 prix seront adressés immédiatement aux lauréats.

Savez-vous que...

les emballages des boîtes de Nescafé sont valables pour l'échange gratuit contre des séries d'images de nos beaux albums Nestlé-Peter-Cailler-Kohler?

Trouvez la clé du succès de Nescafé!

Saviez-vous que Nescafé est l'extrait de café pur le plus répandu dans le monde? En fait cela n'est pas surprenant, car Nescafé répond parfaitement aux exigences des temps actuels. Il simplifie votre vie et vous apporte en plus le plaisir de savourer un café vraiment parfait. Ainsi, sans cafetière, ni filtre, et sans complication aucune, Nescafé vous permet de préparer sur le champ le café que vous aimez: léger, moyen ou corsé, qui conserve tout l'arôme des cafés de choix fraîchement torréfiés.

A vrai dire, Nescafé fait pour vous ce miracle de préparer jour après jour et à la perfection un café 100% pur selon les meilleures méthodes utilisées par les connaisseurs. Avec Nescafé, tout le travail qui consiste à moulin, à torréfier, à infuser et à filtrer le café, sont autant de peine et de soucis qu'il vous épargne.

A quoi bon vous priver désormais d'une bonne tasse de café si le temps vous est compté! Nescafé vous l'offre: dégustez Nescafé... savourez Nescafé.

70 000.- francs de prix

Liste des prix

- | | |
|-------------------------------------|--------------|
| 1. Ford Versailles | Fr. 11.500.- |
| 2. Opel Rekord | 7.800.- |
| 3. Philips Télévision cch-142 | 2.175.- |
| 4. Frigidaire OF-130 L | 890.- |
| 5. Machine à laver Tempo | 830.- |
| 6. Machine à coudre Elna-Supermatic | 755.- |
| 7-11. Bicyclettes luxe Cilo | 1.550.- |
| 12. Aspirateur Siemens | 268.- |
| 13-30. 24 btes Nescafé | 1.468.- |
| 31-50. 12 btes Nescafé | 816.- |
| 51-100. 6 btes Nescafé | 1.020.- |
| 101-500. 3 btes Nescafé | 4.058.- |
| 501-2000. 2 btes Nescafé | 10.050.- |
| 2001-10000. 1 bte Nescafé | 26.820.- |
- 10.000 prix = Fr. 70.000.-**

Bulletin
à envoyer à Nestlé, Concours Nescafé, Vevvey, jusqu'au 7 juin 1957 à minuit, dernier délai (le timbre de la poste faisant foi)

Le slogan-clé du succès de Nescafé est:

Désirez-vous recevoir la documentation gratuite sur les albums N.P.C.K.? oui non

biffer ce qui ne convient pas.

Adresse du participant:

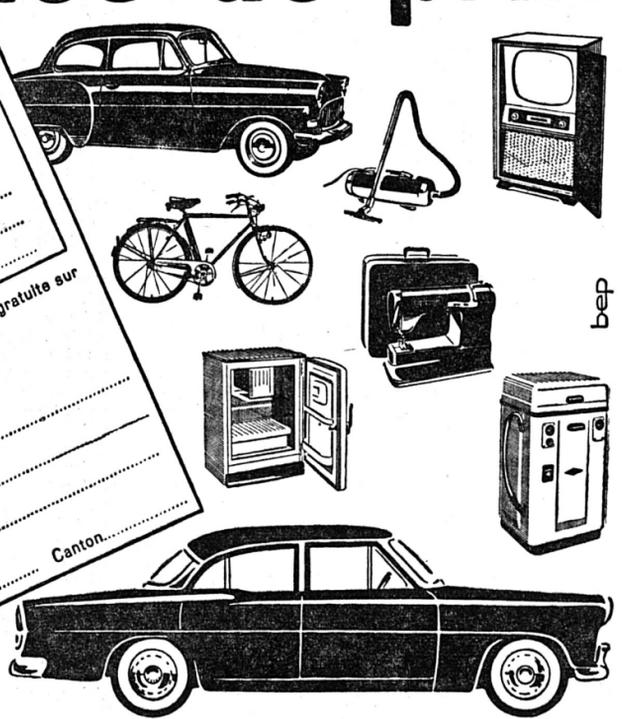
Nom

Prénom

Rue

Lieu

Canton



MONTRES, REVEILS
CHRONOS
RATTRAPANTES
PENDULES, CARILLONS
VENTES, RÉPARATIONS

AUBRY Numa-Droz 33
Tél. 2.33.71
Prix spéciaux pour magasins

JUVENTUTI

cherche à se montrer digne de votre confiance par sa qualité et ses prix

Nouveautés tissus suisses et anglais pour complet sur mesure dès Fr. 190.-

AUX MAGASINS JUVENTUTI Serre 9

Un bon gâteau au beurre au **Quick** à Neuchâtel
Tél. 5 61 60

LIVRES

d'occasion tous genres, anciens et modernes Achat vente, échange. Librairie place du Marché, téléph. 2.33.72

PROGRÈS 13a

achète argent comptant, lits, tables armoires, buffets de service, tentes de camping, chaises, berceaux tous genres de meubles anciens et modernes salons, studios, chambres à coucher, chambre à manger, ménages complets. — Tél. 2.35.51 Constant GENTIL.

A ENLEVER

immédiatement, magnifique potager à bois, moderne, émaillé crème peu usagé, 3 trous, bouilloire four; fauteuil de bureau, table de chambre. — S'adresser au bureau de LA SENTI-NELLE, sous N 6895.

Envoyez votre réponse sous enveloppe affranchie à 20 ct. ou collée sur une carte postale affranchie à 10 ct.

CHRONIQUE JURASSIENNE

LES EXAMENS DE FIN D'APPRENTISSAGE

(Suite de la page 4)

Mécaniciens faiseurs d'étampes d'horlogerie. — Berger Michel, Villeret; Furrer Paul, Courtelary, et Pedretti Michel, Porrentruy.

Mécaniciens faiseurs d'étampes de boîtes de montres. — Rémy Georges, Villars-sur-Fontenais; Schaffner Noël, Boécourt, et Voisard Jean-Louis, Porrentruy.

Mécaniciens-outilleurs d'horlogerie. — Châtelain Jean-Pierre, La Chaux-de-Fonds, et Dänzer Jean-Louis, Courtelary.

Radioélectriciens. — Chappatte Jean-Noël, Sonceboz; D'Epagnier Jean-Pierre, Ipsach; Gfeller Jean-Ulrich, Villeret, et Perret Claude, Saint-Imier.

Soudeur sur boîtes or. — Béguelin Marius, Courtelary.

Acheveurs d'échappements. — Jaggi Gérald, Malleray; Mathez André, Saint-Imier; Montavon Antoine, Le Bémont, et Peter Oskar, Cortébert.

Remonteur. — Paratte Germain, Le Noirmont.

Remonteurs complets. — Bassang Marcel, Paratte René et Pouchon Cyrille, Le Noirmont; Bøglig Jona, Cortébert, et Bulliard Charles, Moutier.

Décolleteurs. — Affolter Frédy, Court; Lüdi Pierre, Le Fuet; Germiquet René, Sorviller; Saucy Gérard et Allemann Jean-Pierre, Moutier; Tissot Denis, Sonceboz; Houmard Samuel, Champoz; Thomet Werner et Maeder Francis, Tavannes; Beuchat Emile, Courtébert; Voyame Serge, Delémont; Bigler Marcel, Bévillard, et Leuenberger Francis, Eschert.

Appareilleur eau et gaz. — Flückiger Jean, Porrentruy.

Bobineur en électricité. — Schwarzen-trub Gérard, Delémont.

Mécaniciens en automobiles. — Eca-bert Léon, Le Bémont; Hentzi Claude, Cornol; Schorderet André, Vendlin-court, et Zbinden René, Moutier.

Mécanicien en motocyclettes. — Tendon Pierre, Courfaivre.

Monteur en chauffages centraux. — Monin Marius, Porrentruy.

Paveur. — Scheder Joseph, Delémont.

Tôlier en carrosserie. — Oriet Robert, Pleigne.

Tourneur de boîtes or. — Santschi Eric, Saint-Imier.

Boulangers. — Kern Roger, Delémont.

Boulangers-pâtisseries. — Jubin Mar-cel, Cœuvre; Schick Jean-Claude et Hüni Ernest, Saint-Imier; Chrétien Adelbert et Scheidegger Rudolf, Lauf-en.

Coiffeurs. — Metzger Walter, Cour-roux, et Tournier Jean, Porrentruy.

Coiffeuses. — Luraschi Marguerite, Courrendlin, et Tendon Rose-Marie, Le Noirmont.

Compositeurs-typographes. — Delé-vaux Gaston et Monnot Célestin, Por-rentruy; Schott Raymond, Delémont.

Conducteur-typographe. — Egli Ro-land, Delémont.

Jardinier. — Wenger Franz, Grellin-gen.

Maréchal-forgeron. — Wahlen Kurt, Courrendlin.

SAINT-IMIER
Conseil municipal

Dons. — La Croix-Rouge suisse orga-nisera pour la troisième fois sa collecte de mai, en collaboration avec l'Alliance suisse des samaritains. Sollicité d'y par-ticiper, le C. M. fait un don de 100 fr.

La fondation Ramuz, dont les buts principaux sont de maintenir vivantes l'œuvre et la mémoire de cet écrivain et d'encourager la création littéraire romande, ainsi que les écrivains suisses de langue française, célébrera le 10^e anniversaire de la mort de Ramuz en rédi-tant ses œuvres à des prix populaires. Pour atteindre ce but, il est fait appel à la générosité des municipalités. Notre commune décide de devenir adhérent collectif à la fondation moyennant le versement d'une cotisation annuelle de 25 fr. au minimum.

BIENNE

Assemblée du Parti socialiste romand. — Le président ouvre la séance en rap-pelant que nous avons enterré ce mois trois de nos camarades: Paul Streit, Charles Henzelin et Merazzi, et nous nous levons pour honorer leur mémoire.

Nous enregistrons avec plaisir deux nouvelles admissions.

Après le rapport du congrès jurassien, notre député J. Casagrande nous recom-mande l'acceptation des trois projets cantonaux qui seront soumis au peuple le 2 juin prochain, soit: loi sur les écoles techniques cantonales, transfor-mations à l'École normale de l'Etat de Hofwil, subventions à la construction pour l'Hospice de Trienisberg. Il nous recommande également les deux projets communaux, qui doivent du reste en-core passer devant le Conseil de Ville.

La séance se poursuit par un intéres-sant exposé de M. Henri Pindy, alerte octogénaire plein de verve et d'humour, qui nous entretient de la Commune de 1871, dont son père fut l'un des héros, de la grève des maçons de 1903 à La Chaux-de-Fonds. Cela rappelle des sou-venirs à certains vieux camarades... qui prennent grand plaisir à les rappeler. Merci, M. Pindy, et à une autre fois.

Le point suivant de l'ordre du jour nous conduit à accepter au parti des jeunes gens depuis 18 ans.

La vente de la « Sentinelle » le 1er Mai a bien marché. Le montant récolté per-mettra de payer des abonnements de propagande.

La séance se termine à 22 h. 30, après une discussion sur différents sujets qui seront encore étudiés.

La Chaux-de-Fonds

Le congrès des Invalides militaires suisses s'est tenu dans notre ville

Près de 150 personnes ont partici-pé samedi et dimanche, à La Chaux-de-Fonds, au congrès de l'Organisa-tion nationale des invalides militai-res suisses (anciennement organisa-tion des patients militaires suisses), présidée par M. Louis Tute, prési-dent central, de Berne.

Les travaux ont été suivis avec intérêt par plusieurs personnalités politiques et militaires, parmi les-quelles les conseillers nationaux Bon-vin, de Sion, Favre-Bulle, de La Chaux-de-Fonds, et Josi, de St-Imier, ainsi que par le colonel-brigadier Neuli, médecin en chef de l'armée, et M. Hans Ziegler, directeur de l'assu-rance militaire fédérale.

Après avoir ratifié les statuts por-tant changement du nom de l'organi-sation, l'assemblée a procédé à l'élection du Comité central. M. Louis Tute a été confirmé dans ses fonctions de président central, et M. Bruce-F. Sillig, dans celles de se-crétaire général. Puis les congressis-tes ont voté à l'unanimité une résolu-tion dans laquelle ils expriment le vœu que soit réalisée une révision rapide de la loi sur l'assurance mili-taire fédérale, notamment un assou-plissement des méthodes administra-tives et la révision de tous les an-ciens cas de soldats. Ils demandent en outre instamment que les autori-tés cantonales, en attendant la revi-

sion de la loi, respectent les princi-pes de droit fédéral de simplicité et de rapidité dans les recours, en ren-onçant à l'application de la procé-dure civile.

Pour permettre de réaliser les pos-tulats contenus dans cette résolution, il a été décidé de constituer, sur l'initiative du conseiller national Bonvin, une commission mixte dont feraient partie les parlementaires se déclarant prêts à défendre ces postu-lats aux Chambres fédérales, ainsi que les représentants d'autres orga-nisations militaires, poursuivant des buts identiques.

Enfin, après la lecture par le prési-dent central, d'une lettre de M. Paul Chaudet, conseiller fédéral, président d'honneur du congrès, dans laquelle le chef du Département mili-taire fédéral exprime sa reconnais-sance et ses félicitations à l'organisa-tion nationale des invalides militai-res suisses pour l'œuvre de solidarité humaine qu'elle entreprend, les con-gressistes ont entendu MM. Josi, con-seiller national, Chabloz, industriel au Locle, spécialiste en réadaptation professionnelle pour handicapés, et B.-F. Sillig, secrétaire général, qui ont parlé des problèmes des invalides sous divers aspects et à la lumière du projet de loi d'assurance invalidité.

Grave accident

Un cycliste happé par un trolley meurt à l'hôpital

Dimanche matin, à 10 heures, un cycliste âgé de 54 ans, M. Laurent Pelletier, domicilié à La Chaux-de-Fonds, en quittant la rue du Collège pour déboucher sur la rue de la Balance, n'a pas observé le signal «stop». Il a été happé par le trolleybus qui arrivait au même instant. Le cycliste, renversé sous la violence du choc, a été transporté gravement blessé à l'hôpital. Il souffrait d'une fracture du crâne, et est décédé dans la soirée d'hier. Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille.

† Mme Hélène Nussbaum

On a rendu samedi matin, les der-niers devoirs à Mme Hélène Nuss-baum, la mère de notre confrère Jean-Marie Nussbaum, rédacteur à l'« Impartial ». C'est avec un vif cha-grin que nous avons appris la mort de Mme Nussbaum qui s'est éteinte paisiblement dans la nuit de jeudi à vendredi, à la suite d'une brutale et rapide crise cardiaque. Mme Nuss-baum, Française, veuve de guerre, était une magnifique personnalité, d'un beau courage et de belle hu-meur bien française. Nous garderons d'elle un lumineux souvenir et di-sons à son fils, à sa belle-fille et à leurs enfants, toute notre sympathie.

Un accident de la circulation

Un accident s'est produit samedi à 11 h. 30, au carrefour des routes Numa-Droz et de la Fusion. Deux voitures sont entrées en collision, l'une d'elles n'ayant pas observé la priorité de droite. Une passante, Mme Renée Cattin, domiciliée à la rue du Doubs 131, a été blessée et transportée à l'hôpital avec une fracture d'une jambe.

La « ruée vers l'or »!

La police de sûreté de La Chaux-de-Fonds vient de procéder à l'arres-tation de deux individus impliqués dans une affaire de vol de déchets d'or. L'un d'eux est un employé d'une fabrique d'horlogerie qui a volé des déchets d'une certaine valeur et l'autre se trouve être un receleur. L'on a cru tout d'abord se trouver en présence des voleurs des lingots d'or dans le train Neuchâtel-Le Locle, il y a déjà quelques mois; il n'en est cependant rien, du moins c'est ce qu'affirment les deux individus ar-rêtés.

Deux voleurs arrêtés

Un vol avec effraction s'est pro-duit dans un appartement de notre ville où un carnet d'épargne a été volé. Les deux auteurs de ce cam-briolage viennent d'être arrêtés par la gendarmerie. Il s'agit de deux re-pris de justice de La Chaux-de-Fonds. Un prélèvement de 1000 fr. avait dé-jà été opéré sur ce carnet d'épargne. C'est la façon un peu désinvolte avec laquelle ils dépensent l'argent — les habits neufs, etc. — qui a permis à la police d'avoir quelques sérieux soupçons sur eux.

DANS NOS CINEMAS

RITZ: *La prisonnière du Désert.*
SCALA: *Le Chant du Souvenir.*
CAPITOLE: *Les Rôdeurs de l'Aube et Les Jeux olympiques.*
CORSO: *Dossier secret.*
REX: *La Brigade héroïque.*
PALACE: *Une Etoile est née.*
EDEN: *Courte-Tête.*

Faute de place, nous renvoyons à demain des comptes rendus de di-verses manifestations.

Neuchâtel

Grave accident de la circulation, DEUX MORTS

Dimanche matin, peu avant 1 h., une auto conduite par M. Gilbert Mur-set, de Bienne, circulait dans la di-rection de la rue de l'Orangerie. Ar-rivée au carrefour faubourg du Lac-Orangerie, elle n'a pas accordé la priorité à une motocyclette pilotée par M. Attilio Martella, de Cormondrê-che, ayant comme passager arrière M. Cosi Carmelo. Sous la violence du choc, la voiture a fauché le disque « stop ». Mlle Louise Rauber, de Bienne, qui se trouvait dans la voiture, a subi une commotion et des blessures au visage qui ont en-talés, ainsi que celui des deux moto-cyclistes. Tous deux sont morts, le con-ducteur en arrivant à l'hôpital, le crâne fracturé. Le passager après une opéra-tion.

A TRAVERS LE PAYS

Une loi sur les hôpitaux votée à Bâle-Campagne

Liestal, 5. — Les électeurs de Bâle-Campagne ont accepté par 8884 voix contre 980 la loi sur les hôpitaux, qui était appuyée par tous les partis. Le projet et le crédit pour un nouvel hô-pital à Liestal ont aussi été adoptés.

Départ de miss Frances-E. Willis ambassadeur des Etats-Unis

Berne, 5. — Miss Frances Willis, chargée de représenter les Etats-Unis en Norvège, a quitté Berne dimanche de l'aérodrome de Belpmoos. Avant son départ, elle a une fois de plus exprimé ses sentiments de sympathie et d'amitié à l'égard de la Suisse, où elle laisse de nombreux amis que l'am-bassadrice espère revoir.

* A chaque jour sa bonne histoire *

Avé l'assent

Au moment de sortir, M^{me} Marius dit à son mari :

— Tê, prends plutôt le petit et donne-moi les œufs; j'terais capable de les laisser tomber...

CHRONIQUE SPORTIVE

Championnat cycliste chaux-de-fonnier 1957

Marcozzi encore vainqueur dans la course des 100 km.

Dimanche matin, par un temps ma-gnifique, mais par forte bise, se dérou-la l'épreuve des 100 km. Seize coureurs au départ, pas d'abandon.

Parcours

Grand-Pont, la Vue-des-Alpes, Boude-villiers, Montmollin, Les Grattes, Ro-chefort, Val-de-Travers, Les Verrières, Les Bayards, Le Cernil, La Brévine, Le Cerneux-Péquignot, Le Locle, La Chaux-de-Fonds.

Difficultés

La Vue-des-Alpes, Le Cernil, Le Crêt-du-Locle.

Film de la course

Départ en peloton. A la Vue-des-Alpes, quatre coureurs passent détachés: Mar-cozzi, Vuilleumier, Gränicher, Fornera. Ces quatre hommes rouleront de con-server jusqu'à Rochefort. Vuilleumier sera le premier à lâcher après ce village. Dans la côte qui suit le village de Fleu-rier, Marcozzi et Gränicher décampon-neront Fornera. Les deux hommes de tête, en se relayant, passeront aux Ver-rières avec une légère avance. Dans la montée du Cernil, dans le village des Bayards, Marcozzi prendra petit à petit du champ et passera le sommet du Cer-nil, où se jouait le prix de la mon-tagne, et après plus de 3 km. de côte assez abrupte, avec une minute d'avance sur Gränicher. Marcozzi ne cessa d'aug-menter son avance et termina la course avec 6 minutes d'avance sur son pour-suivant immédiat.

Très belle course de Jimmy Marcozzi, auquel on peut éventuellement repro-cher de n'avoir pas attendu plus long-temps son coéquipier Gränicher. Le tempo pouvait lui paraître un peu lent dans la côte du Cernil et il se sentait capable de terminer seul, nettement détaché. Francis Gränicher effectua, lui aussi, un très beau parcours et, bien que relevant de maladie, ne craignit pas de s'aligner au départ.

Résultats

1. Marcozzi Jimmy, 2 h. 40' 46", à la moyenne de 37 km. 200; 2. Gränicher Francis, 2 h. 46' 46"; 3. Fornera Her-mes, 2 h. 50' 43"; 4. Bet Giovanni, 2 h. 53' 07"; 5. Poloni Bruno, 2 h. 53' 09"; 6. Gränicher Arnold, 2 h. 53' 09"; 7. Pouchon Cyrille, 2 h. 53' 11"; 8. Vuil-leumier Raoul, 2 h. 53' 11"; 9. Ungricht Henri, 2 h. 59' 52"; 10. Bourgnon André, 2 h. 59' 55"; 11. Concutelli Antonio, 2 h. 59' 55"; 12. Bolliger André, 3 h.

00' 29"; 13. Bühler Charles-André, 3 h. 00' 31"; 14. Comi Antonio, 3 h. 01' 52"; 15. Lugeon André, 3 h. 03' 06"; 16. Hu-guenin Jimmy, 3 h. 17'.

Prix de la montagne

1. Marcozzi Jimmy; 2. Gränicher Fran-cis; 3. Vuilleumier Raoul; 4. Fornera Hermes; 5. Poloni Bruno.

Le bouquet du vainqueur a été offert par la Maison Ingold.

U. G. S. bat Lugano, 1 à 0

(Mi-temps, 0-0)

Malgré un temps magnifique, c'est une petite assistance qui entoure les barrières du terrain de Frontenex; il y a tout au plus 2000 à 2500 personnes. Concurrence du motocross ou désinté-ressement pour un match de liquidation! Je pense qu'il y a un peu des deux.

Après que les réserves de Lugano aient pris le meilleur, par 1 but à 0, sur celles d'UGS, l'arbitre bernois Schicker appelle les équipes fanions, lesquelles se présentent comme suit :

UGS: Parlier; Monti II, Monros; Liehti, Monti I, Kuster; Pillon, Prod-hom, Freymond, Pasteur, Kunzi.

Lugano: Ghisletta; Perroud, Coduri; Bartesaghi, Cerutti, Bassoli; Steffanina, Degiorgi, Robbiani, Golob, Pozzi.

Le match a deux phases très distinc-tes; une première mi-temps au cours de laquelle les deux équipes prirent tour à tour l'avantage, sans pourtant mar-quer une volonté bien grande à se battre, même pas à confectionner un jeu qui puisse intéresser le spectateur. On s'en-nuyait à Frontenex au cours de cette première partie, qui vit les défenseurs prendre sans peine le dessus sur des lignes d'attaque maladroites et ineffi-caces.

Toute autre sera la deuxième mi-temps, car dès la première minute les locaux jouent rapidement et avec déci-sion, confectionnant un jeu de bonne facture, et ce sera l'occasion pour le gardien luganais de montrer de très belles qualités, retenant et bloquant des balles difficiles, en particulier une « bombe » de Pillon, alors que chacun croyait au but. Complètement débordée, la dé-fense des visiteurs réagit avec éner-gie et à chaque attaque des « violet » desserre l'étreinte et parvient à déga-ger. Le temps passe et l'on croit au

Etoile bat Le Locle, 2 à 1

Mis en confiance par leur beau ré-sultat obtenu face à Xamax, les Cloclois attendaient les Stelliens de pied ferme. Pendant de nombreuses minutes, dès le début de la partie, ils durent subir l'as-saut des « rouge et noir », pratiquant un football mieux étudié. Mais, faisant feu des quatre fers, les défenseurs refu-saient de capituler; Antenen, Cattin et Dubois, bien appuyés par leurs dé-mis, se plaisaient à étouffer toutes les combinaisons stelliennes. D'autre part, Furrer était trop connu au Locle pour être oublié, aussi le goalquetter des Stelliens fut-il suivi comme son ombre par Thommen. Cette tactique défensive réussit aux Cloclois qui, jusqu'à la demi-heure, n'avaient inquiétés que rarement les buts d'Etoile défendus par Eceur, remplaçant Müller, qui, sans doute, ne jouera plus cette saison.

Antenen, de son côté, avait retenu un tir très dur de Froidevaux et avait écarté avec brio plusieurs corners, tan-dis qu'il avait vu un tir de Furrer puis un de Robert frôler ses bois.

Petit à Petit, les Cloclois jouaient avec plus d'assurance et, mettant le point final à un beau mouvement d'ensem-ble, Berly décocha un tir violent qu'Eceur retenait splendidement. Toutefois, les prétentions clocloises ne s'arrêtaient pas là et, deux minutes plus tard, Berly partait tout seul, balle au pied, et, de-puis 25 m., il battait Eceur, tout sur-pis de voir la balle au fond de ses filets. Peu après, Grimm manqua de peu d'aug-menter la marque; heureusement pour les Stelliens, cette fois-ci, Eceur s'in-terposa brillamment. La mi-temps ar-riva avec cet avantage de 1 à 0 pour Le Locle.

Dès le début de la seconde mi-temps, les Stelliens partent à l'assaut des bois cloclois. Le résultat ne se fait pas attendre puisque, à la 4^e minute, Cu-che centre dangereusement, et Emmenegger loge la balle dans les buts d'Antenen.

Cette égalisation donne des ailes aux Stelliens, mais encore une fois les dé-fenseurs cloclois ne se laissent pas sur-prendre et l'on assiste à des renverse-ments de situation inattendus.

Pourtant, personne ne trouve le che-min des filets; d'un côté, Berly et Grimm, tout comme Bièhly, sont mala-droits, tandis que Furrer, Robert et Froi-devaux n'ont plus le punch du premier tour. On croit au match nul, qui ferait

pas mal l'affaire des Cloclois méritants, lorsque cinq minutes avant la fin, Fur-er, qui a filé par la droite, centre sous les bois d'Antenen; plusieurs joueurs se précipitent et Thomment, d'un coup de tête malheureux, bat son propre gar-dien. Dès lors, le match est joué et un tir puissant d'Emmenegger faillit bien augmenter la marque à la toute dernière minute.

Séries inférieures

Deuxième ligue: Tavannes—Xamax, 0-1; Reconvilier—Hauterive, 1-2; Tramelan—Alle, 4-3; Fleurier—Serrières, 4-2; Le Locle—Etoile, 1-2.

Troisième ligue: Blue-Stars—Boudry, 4-3; Couvet—Béroche, 4-1; Xamax II—Saint-Blaise, 2-0; Noiraigue—Comète, 0-1; Sonvilier—Etoile II, 3-1; Le Parc—La Chaux-de-Fonds II, 3-0 (forfait); Fontainemelon—Courtelary, 9-2; Buttès—Auvèrnier, 0-2; Floria—Cantonal II, 5-1.

Quatrième ligue: Comète II—Colom-bier II, 5-0; Cortailod Ia—Boudry II, 3-0 (forfait); Auvèrnier II—Hauterive II, 3-3; Dombresson—Saint-Blaise II, 8-4; Ecluse Ib—Cortailod Ib, 5-0; Blue-Stars II—Couvet II, 3-3; Travers—Le Locle IIb, 2-6; Môtiers—Saint-Sulpice, 0-1; Comète IIb—Fleurier II, 0-0; Floria II—Sonvilier II, 1-2; Le Parc II—Fontainemelon II, 0-1; Les Geneveys-sur-Coffrane—Ticino Ia, 1-9; Le Locle Ia—La Sagne, 1-3; Etoile III—Courtelary II, 4-3.

Juniors interrégionaux: La Chaux-de-Fonds—Monthey, 0-2; Fribourg—Xamax, 6-0.

Juniors A: Fleurier—Serrières, 3-1; Boudry—Travers, 2-3; Cantonal Ib—Couvet, 3-2; Xamax Ia—Le Landeron, 3-1; Fontainemelon—Etoile, 0-2; La Chaux-de-Fonds—Dombresson, 3-0 (forfait).

Juniors B: Xamax—Le Landeron, 1-0; Cantonal—Colombier, 1-1; Etoile Ib—Béroche, 5-3; Noiraigue—La Chaux-de-Fonds, 2-1; Etoile Ia—Buttes, 1-3; Le Locle—Etoile Ic, 4-0.

Juniors C: Cortailod—Cantonal Ia, 1-2; Cantonal Ib—Saint-Blaise, 6-0; Comète Ia—Xamax, 3-1; Couvet—Boudry, 1-0; Etoile—La Chaux-de-Fonds Ia, 0-2; La Chaux-de-Fonds Ib—Saint-Imier, 1-0; La Chaux-de-Fonds Ic—Le Locle, 0-12.

match nul lorsqu'un coup franc enoit aux locaux; il reste à peine trois mi-nutes à jouer; de 20 m., Pasteur ajuste un tir magnifique de puissance et de précision et marque le seul but de cette partie, donnant ainsi la victoire aux lo-caux, qui l'ont amplement méritée.

L. Piguet.

DIABLERETS
L'APÉRITIF COMPLET

CONSEIL MUNICIPAL

Selon la décision prise le 30 avril, le Conseil municipal de la ville est convoqué pour le vendredi 10 mai, à 20 h. 30 précises, avec l'ordre du jour suivant : 1. Prestation de serment de M. André Cornut, en remplacement de M. Alphonse Mottaz, décédé ; 2. Fixation des jours et heures des séances ; 3. Communication du Conseil administratif ; 4. Communications du bureau du Conseil municipal ; 5. Discussion du rapport du Conseil administratif sur la question du Grand-Théâtre ; 6. Propositions des conseillers municipaux ; 7. Interpellations ; 8. Questions.

Comité directeur

Les membres du Comité directeur sont convoqués pour le jeudi 9 mai, à 20 h. 30, Café de la Terrasse, place Longemalle, premier étage.

Les nouveaux membres du Comité directeur sont avisés qu'il n'est pas envoyé de convocation individuelle.

Avancements dans notre gendarmerie

Dans sa séance du 3 mai, le Conseil d'Etat a accepté pour le 30 avril 1957, avec honneur et remerciements pour les bons et loyaux services rendus, la démission de M. François Weber de ses fonctions de brigadier de gendarmerie.

Il a nommé dès le 1^{er} mai 1957 :

Au grade de brigadier, M. William Schmutz, actuellement sous-brigadier.

Au grade de sous-brigadier, M. René Porchet, actuellement gendarme.

Classement de la « Maison Voltaire »

A la demande de la ville de Genève, et après préavis de la Commission plénière pour la conservation des monuments et la protection des sites, le Conseil d'Etat a décidé que le bâtiment dit « Maison Voltaire » serait classé au sens de la loi du 19 juin 1920.

FOBB. — Syndicat des ramoneurs.

Tous les membres du Syndicat des ramoneurs sont convoqués en assemblée générale mardi 7 mai, à 20 heures, Maison des Syndicats, rue Necker 15. Ordre du jour : 1. Rapport des délégués d'entreprises ; 2. Situation dans la profession ; 3. Adaptation des salaires.

FOBB. — Syndicat des maçons et manœuvres.

Tous les membres du Syndicat des maçons et manœuvres sont convoqués en assemblée générale pour mardi 7 mai, à 20 h. 30, Terreaux-du-Temple 6, 3^e étage. Ordre du jour : 1. Rapport des délégués mobiles ; 2. Campagne de revendications ; 3. Activité des délégués de chantiers ; 4. Préparation de la semaine de la sécurité.

Fête du printemps

Comme chaque année, l'Association des intérêts du Petit-Saconnex-Servette organisé, les samedis et dimanches 25 et 26 mai, 1^{er} et 2 juin, la fête du printemps, dans la Campagne Trembley (Grand-Pré).

Ces manifestations sont organisées au profit des œuvres sociales de l'arrondissement : crèches, colonies de vacances, etc. Le comité de l'association s'est déjà assuré le concours de la Fanfare municipale, de la Fanfare du Petit-Saconnex, des forains, de l'Association Air-Public, du Rapid-Club de Genève, du F.-C. City, etc.

Nous prions nos correspondants de nous envoyer des textes dactylographiés ou écrits à l'encre sur un seul côté du feuillet de papier, ceci pour en faciliter la composition.

CLINIQUE PSYCHIATRIQUE DE BEL-AIR, GENEVE

La Clinique psychiatrique de Bel-Air, cherche

UN ÉLECTRICIEN

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes : Etre suisse. Age maximum, 30 ans. Posséder le diplôme d'installateur-électricien (courants fort et faible).

Engagement d'une année à l'essai.

Les offres manuscrites accompagnées d'un curriculum vitæ et d'un certificat de bonnes vie et mœurs, doivent être adressées, avant le 18 mai 1957, à l'économat de la Clinique de Bel-Air, Thônex.

CHRONIQUE GENEVOISE

LE 1^{er} MAI À RADIO-GENÈVE

Nous avons le plaisir de publier le discours qu'a prononcé notre camarade Borel, conseiller national, à Radio-Genève, le 1^{er} mai à 12 h. 50.

Un usage tend à s'établir, qui considère la journée du 1^{er} Mai comme la fête du travail. Outre les partis politiques se réclamant de la classe ouvrière et les organisations syndicales, la coutume veut désormais que certaines Eglises consacrent aussi cette journée au monde du travail, en magnifient les mérites ou les vertus, sans compter les gouvernements de certains Etats totalitaires, passés ou actuels, qui se sont arrogé le droit d'organiser des fêtes, des démonstrations officielles à l'adresse des travailleurs.

Si diverses ou étonnantes que soient ces formes récentes de célébration de la journée du 1^{er} Mai, elles n'en témoignent pas moins du dynamisme de ses organisateurs, qui, au congrès mondial des travailleurs tenu en 1889 à Paris, décidèrent la mobilisation, une fois par année et à date fixe, de toutes les forces ouvrières en vue d'obtenir une amélioration de leurs conditions de vie.

La première revendication portait sur la réduction de la journée de travail, ramenée à 8 heures. 68 ans se sont écoulés ; les premiers manifestants apparurent comme des fauteurs de désordre, et bon nombre d'entre eux rougirent la rue de leur sang en voulant améliorer leur sort et s'affranchir d'une servitude économique.

Aujourd'hui, l'idée d'une solidarité mondiale, de millions de travailleurs libres, faisant entendre leur voix, paraît acquise, du moins dans les pays démocratiques ; cortèges, rassemblements, discours de circonstance ont conquis leur droit de cité. Des cultes sont rendus et des services religieux se déroulent même à côté de réjouissances et de productions récréatives ou artistiques qui tendent de plus en plus à donner au 1^{er} Mai un sens de journée consacrée au travail et même de fête plutôt qu'une démonstration de force des masses ouvrières.

Sans écarter ces moyens d'expression, bien au contraire, qui soulignent d'ailleurs l'ampleur du succès remporté à travers sept décennies par les premiers initiateurs, il convient cependant de revenir aux origines du but qu'ils recherchaient et de nous demander s'il est pleinement atteint.

La semaine de 48 heures, qui cherchait à donner aux ouvriers une partie du bénéfice réalisé par les progrès de la technique, a été obtenue dans presque tous les pays civilisés après la première guerre mondiale. Mais le problème de l'adaptation de l'horaire de travail aux applications pratiques des découvertes de la science demeure entier.

Aujourd'hui, partout où les travailleurs ont pu s'organiser librement, des millions d'entre eux connaissent la semaine de 40 heures ; aux Etats-Unis, ils tentent de la faire réduire à 35, et même à 30 heures. La Suisse, hélas ! ne se range plus à l'avant-garde du progrès social. Grâce aux contrats collectifs que certaines fédérations syndicales, fortement organisées, ont pu passer, on réduit la durée du travail hebdomadaire au-dessous de 48 heures ; mais il n'en reste pas moins certain que si la qualité des machines et de l'outillage de la plu-

part de nos entreprises, la rationalisation des procédés de fabrication, le développement de l'automatisation postulent en faveur d'une semaine de 44, puis de 40 heures en cinq jours, avec pleine compensation du salaire réel, de gros efforts devront être accomplis, et qui sait, des luttes après parfois devront encore se produire avant que ces progrès soient acquis.

La limitation du temps de travail, posée au congrès de Paris, sous-entendait l'allègement des peines physiques, la diminution de la morbidité des maladies professionnelles et l'abaissement de la mortalité des ouvriers.

Dans ce domaine aussi, le but primitif est demeuré identique à celui que le monde du travail recherche aujourd'hui, à cette différence près que son champ s'est élargi et qu'il comprend toute la sécurité sociale, celle qui commence à l'usine, sur le chantier, pour s'étendre à celle qui marque les diverses étapes de la vie.

S'il est réjouissant de constater que divers Etats qui durent subir les effets de la seconde guerre mondiale ont su garder leur cohésion intérieure par une législation hardie, il faut souligner que la Suisse, deux fois épargnée, bénéficiaire d'une haute conjoncture économique s'est laissé distancer considérablement.

Quand sera-t-elle dotée d'une loi générale sur le travail accordant à chaque salarié la garantie du revenu annuel minimum, les trois semaines de vacances payées, la protection contre les accidents et les maladies professionnelles par une participation effective des forces du travail dans le contrôle et la marche des entreprises ?

La révision de la loi sur l'assurance accidents, celle relative à l'assurance maladie, demeurent dans la stagnation. L'assurance maternité attend à son tour le sort qui sera réservé à l'assurance invalidité, dont nous ne connaissons maintenant que les premiers linéaments, sous la forme d'un rapport d'experts.

De plusieurs côtés, l'on s'élève déjà contre la modicité des mesures admises par la quatrième révision de l'AVS, dont les effets risquent fort d'être complètement annihilés par la hausse constante du coût réel de la vie.

C'est dire qu'en dépit du plein emploi, de l'essor réjouissant de notre économie nationale, cette journée du 1^{er} Mai doit inviter plus de deux millions de salariés suisses à faire preuve de vigilance et de constance dans les efforts en vue de réaliser la sécurité sociale, condition essentielle de la stabilité et de la vigueur d'un Etat qui veut se dire démocratique.

Le congrès de 1889 en appelait à l'union des travailleurs du monde entier. L'idée parut utopiste et révolutionnaire. En ce qui concerne, elle demeure impérieusement juste, aujourd'hui plus que jamais, pour autant qu'elle exprime la volonté d'hommes libres. Personne ne conteste aujourd'hui que les conditions de vie d'un mineur du Borinage, d'un docker de New-York, d'un manœuvre japonais ou d'un mécanicien suisse soient solidaires les unes des autres, alors que par ailleurs les moyens de production, de transport et de transmission de la pensée ont fait de tous les êtres humains des citoyens du monde et que chacun s'accorde à reconnaître que la paix, comme la guerre, est unique et indivisible.

Certes, le standard de vie des travailleurs diffère considérablement d'un pays à un autre. Il dépend de leurs droits de s'organiser dans des syndicats et des partis politiques qui puissent s'exprimer et agir librement ; il dépend des richesses naturelles, mais surtout de la stabilité sociale acquise par le jeu loyal d'institutions démocratiques. C'est la raison pour laquelle la journée du 1^{er} Mai doit magnifier l'idée de solidarité internationale de tous les travailleurs libres envers leurs frères qui gémissent sous

le joug des dictatures de droite comme de gauche.

L'opulence côtoyant la misère engendre les désordres civils, à l'échelon national, et la guerre, à l'échelon international. Aussi demandons-nous que la prospérité de notre pays ne profite pas seulement à une seule minorité, qu'elle ne se traduise pas par une politique de vie chère, d'inflation et d'isolement économique du monde en général, de l'Europe en gestation en particulier, mais qu'elle profite à toutes les catégories sociales et surtout aux économiquement faibles, qu'elle favorise les échanges avec l'étranger et qu'elle participe plus fortement encore que par le passé à l'aide internationale en faveur des pays dits sous-développés.

Au moment où le Conseil fédéral multiplie les demandes de crédits extraordinaires en faveur d'un deuxième plan d'armements destiné à la défense nationale, nous devons dire, en cette journée, que l'adoption d'une législation relative à la sécurité sociale, l'aide aux petits paysans, à certaines catégories d'artisans, aux artistes, aux populations montagnardes, une pratique plus accentuée de l'entraide internationale aux populations déplacées nous paraissent des contributions à tout le moins aussi importantes au maintien de notre indépendance et de la paix que les premières.

Il nous est facile de constater avec regret, avec crainte, l'état de tension internationale. Moralement, nous dénonçons et nous condamnons les violences militaires et policières employées par les dictatures pour maintenir des peuples d'Europe, d'Asie ou d'Afrique dans la sujétion, la soumission, l'esclavage. Mais si nous voulons apporter notre propre pierre à l'édification d'un monde plus fraternel, où le respect des peuples sera assuré par celui de leur indépendance nationale, où le respect de chaque personne sera assuré par celui de ses libertés individuelles fondamentales, il faut que dans notre propre sphère nationale nous prenions l'engagement de garder le sens de la mesure dans notre préparation militaire, de promouvoir des mesures financières et fiscales qui en répartissent les charges avec équité et discernement ; ce qui signifie que la préparation à la guerre ne devrait constituer un profit pour personne et exiger des sacrifices de chacun, mais à l'échelle de ses moyens.

L'entrée de l'humanité dans l'ère atomique suscite les craintes les plus grandes ou les espoirs les plus autorisés d'une entrée dans quelque âge d'or, suivant l'usage qui sera fait de l'énergie libérée des corps fissiles.

Mais il ne faut pas oublier que la paix, même précaire, ne dépend que de l'équilibre de deux ou de plusieurs groupes de forces semblables ou différentes ou du désir général d'un désarmement progressif et contrôlé. La paix peut être renforcée là où une opinion publique parvient à s'exprimer, sinon où les maîtres du pouvoir peuvent se persuader que la guerre future « ne paierait pas » et pour personne.

Ces problèmes dont dépend le sort du genre humain ne relèvent pas directement du champ de nos possibilités nationales. Mais nous avons le devoir et la mission de les évoquer dans la mesure où l'ensemble des travailleurs suisses des usines, des chantiers, des laboratoires, des champs, des bureaux et des écoles auront renouvelé en ce jour du 1^{er} Mai 1957, de recueillement, de manifestation et de fête, le serment de faire du peuple suisse un peuple de frères préparant, au-delà de ses horizons, un monde où la paix, la liberté, la justice et la sécurité auront vaincu la guerre, l'oppression, l'exploitation de l'homme par l'homme et la peur.

Rédacteur responsable : Genève, M. Maillard. Rédacteur responsable : Vaud, O. Heger.

Assemblée annuelle de l'Association des intérêts de St-Jean-Charmilles

Cette assemblée s'est tenue lundi soir à la Taverne de Saint-Jean, sous la présidence de M. Henchoz, et en présence de M. Honoré Snell, seul représentant des autorités genevoises.

Le président évoqua le souvenir de feu Charles Duboule, grand ami de l'association, et fit des vœux de prompt guérison pour notre camarade Noul, conseiller administratif, retenu à son domicile par la maladie.

Du rapport présidentiel, concis mais complet, nous avons appris que le nombre des membres s'élève à 500, en augmentation d'une quarantaine sur l'exercice précédent.

M. Henchoz, retraçant l'activité de l'association, énuméra tous les domaines qui préoccupent toutes ces sortes de groupements : lutte contre le bruit, création de places de jeux, urbanisme, circulation, transports en commun, etc. Sur ce dernier point, nous avons appris que les responsables de la CGTE avaient jugé bon de consulter les associations d'intérêts qui s'étaient opposées au détournement de la ligne 6, et que celles-ci avaient pu se convaincre de la pertinence des raisons de la CGTE. M. Dupont, chef du Département du commerce, doit toutefois encore étudier la question et se prononcer en dernier ressort. (Pour nous, ce détournement est parfaitement inopportun, car, comme les rayons d'une roue doivent tous converger vers le moyeu, de même les lignes des transports en commun importantes des grandes villes doivent aboutir à leur nœud vital, c'est-à-dire la gare principale, en l'occurrence Cornavin. Et nous sommes certain qu'un plébiscite organisé chez les usagers — et non chez les possesseurs d'automobiles — nous donnerait raison. — Réd.)

Le côté humanitaire fut également soulevé, c'est-à-dire l'aide aux colonies de vacances, à la Crèche du Gazoouillis et aux personnes âgées.

Le trésorier, M. Brandazza, donna connaissance de l'état de la caisse, qui est excellent, puisqu'il présente un boni de 200 fr.

Aux élections statutaires, M. Henchoz fut réélu président par acclamations, et tous les membres du comité confirmés dans leurs fonctions, tandis qu'on nommait deux nouveaux membres, MM. Sémon et Stotzer, en remplacement de MM. Schneider et Briand, démissionnaires.

La partie administrative, liquidée, MM. Roy, président de la Fédération des associations de quartier, Oprecht, président d'Aire-Belessert, et Volpé, président du Petit-Saconnex, vinrent apporter leurs félicitations à leurs collègues de Saint-Jean.

M. Raymond Uldry rompit une lance en faveur de la création d'un terrain pilote pour les jeunes du Bois Cayla, et M. H. Snell énuméra quelques-uns des problèmes qui préoccupent les autorités et apporta ses félicitations et ses encouragements à l'Association de Saint-Jean. C. P.

Un pas en avant en faveur de la formation professionnelle

Une commission du Grand Conseil eut à s'occuper d'une proposition du Conseil d'Etat, prévoyant l'abrogation d'une partie de la loi actuelle sur les conseils de prud'hommes et concernant la surveillance des apprentis-sages.

Il n'est un secret pour personne que cette loi, en raison du développement des professions, présente de réelles lacunes et ne cadre plus avec les ordonnances fédérales. En attendant la votation de la future loi, mise en chantier depuis plusieurs années, le Conseil d'Etat édictera un règlement prévoyant la création de commissions de surveillance pour chaque profession, qui contrôleront très sérieusement la marche de l'apprentissage. En outre, il sera obligatoire de ne confier aux commissaires que douze apprentis au maximum.

La commission, après un échange de vues intéressant, recommandera à l'unanimité au Grand Conseil l'acceptation d'un tel projet. R. Bt.

LOTÉRIE ROMANDE

plus que 5 jours!

À CARTIGNY/Ge

Désirez-vous

une assurance sur la vie qui, à des conditions très avantageuses, vous garantit :

1. L'exonération du paiement des primes en cas de maladie, d'accident ou d'invalidité ;
2. Une indemnité extraordinaire, égale au capital assuré, en cas d'invalidité due à la poliomyélite (max. 20.000 fr.);
3. Le paiement double de la somme assurée en cas de décès par accident ;
4. Une allocation à la naissance de chaque enfant.

Possibilité de compléter la police Rempart avec l'assurance d'une indemnité journalière en cas d'incapacité de travail (maladie, accident, invalidité).

Alors... REMPART

contractez une police

à COOP-VIE

Société coopérative d'assurance sur la vie à Bâle

Agent principal pour les Montagnes neuchâtelaises :

JEAN DUVANEL

LE LOCLE

Billodes 75 Tél. (039) 3.13.86



Un avantage pour le contribuable

Bonification d'un intérêt de 3% sur paiement anticipé de l'impôt communal 1957

Nous informons les contribuables que l'impôt communal de l'année courante viendra à échéance le 10 décembre 1957. Un intérêt de 3% sera bonifié au prorata pour tout paiement effectué avant cette date, soit pour la période allant de la date du paiement jusqu'au 9 décembre 1957. Il ne sera plus bonifié d'intérêt pour les versements opérés après le 9 octobre 1957.

Les paiements peuvent être effectués par acomptes (sommés arrondies), jusqu'à concurrence de l'impôt communal de l'année 1956 auprès de la caisse communale, compte de chèque postal IV a 211.

Les bordereaux qui seront adressés aux contribuables mentionneront les paiements anticipés. Il est dans l'intérêt du contribuable de payer rapidement s'il veut bénéficier d'une remise intéressante.

Municipalité de DELÉMONT

Notre offre de la semaine

Pour dames...

CORSAIRE rayé noir et blanc, rouge ou vert, en macco soie, gr. 36-44 Fr. 27.30

MARINIÈRE pour dame dans de nombreuses façons inédites, en coton, laine ou fibres artificielles, grand. 36-44, dep. Fr. 11.75

PANTALON long pour dame, en gabardine américaine noir, gris ou royal, grand. 36-50 Fr. 26.80

CORSAIRE pour fille en bleu ou rouge, piqué blanc, grand. 10 Fr. 10.35 plus Fr. —45 par deux âges

MERLACH, ST-IMIER

La Maison de l'homme chic

Repr. pour La Chaux-de-Fonds et environs: DEGEN Charles, Doubs 9, téléphone 2.39.94.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds du 4 mai

Naissance
Rebetez Myriam - Thérèse-Andrée, fille de André-All, horloger, et de Gilbert - Brigitte - Marie née Froidevaux, Bernoise.

Promesses de mariage
Bourquin Georges - Alphonse horloger, Bernois, et Pégaltaz Mathilde - Alice, Fribourgeoise.

Hôtel du Poisson MARIN

Tél. 7.51.17

Petits coqs Filets de perches

Ses jeux de quilles automatiques

Publicité La Sentinelle

Nous ne prenons pas en considération les ordres d'annonces qui ne sont pas en nos mains à 17 heures la veille du jour de parution

L'ADMINISTRATION

HUGOSANA-la chaussure pour les pieds sensibles

légère, confortable, seyante, elle est toujours très demandée.

ULRIQUE 3980

Cheveau noir 3980

Boxcaff bleu ou cheveau gris 4180

Daim noir 4280



Plus de pieds douloureux; HUGOSANA vous donne des ailes



3280

URSULE

elk noir, brun, swissair, gris

3280

Kurth

La Chaux-de-Fonds



Vous aussi faites nettoyer vos vêtements chez

le teinturier à la mode



La Chaux-de-Fonds:

Magasin: Place de l'Hôtel-de-Ville, Tél. 2 77 76

A l'Edelweiss, Av. Lp.-Robert 35, Tél. 2 40 83

Le Locle: Chapellerie Pomey

Saint-Imier: H. Stauffer, laines



Terreaux 7

Neuchâtel

Tél. 5.85.88

Ouvriers

N'oubliez pas que les petites annonces ont le plus grand succès dans notre journal

Circulan

est efficace contre les troubles circulatoires

pendant la ménopause, contre: artériosclérose, tension artérielle anormale, varices, vapeurs, hémorroïdes vertiges. Extrait de plantes au goût agréable. 1 litre, Fr. 20.55; 1/2 litre, Fr. 11.20; flac. orig., Fr. 4.95.

Chez votre pharmacien et droguiste.



Tél. 2 17 82

A. FANTONI

Rue du Rocher 3

W. GRABER

masseur

Parc 27 Tél. 2.11.57

Massage spécial pour les jambes

N'oubliez pas...

...de faire connaître votre journal autour de vous



VIVI-KOLA

A l'eau minérale d'Eglisau

NOUS CHERCHONS

régleuses

avec mise en marche, avec et sans point d'attache.

remonteurs de mécanismes de calendriers

habiles et consciencieux, pour travailler en fabrique.

S'adresser à

MULCO S. A.

11, Régionaux

La Chaux-de-Fonds

CINÉMA PALACE

Téléphone 2.49.03

Du vrai Peter CHEYNEY

A TOI DE JOUER CALLAGHAN

De l'action et des colts qui parlent...

Moins de 18 ans, pas admis

Jusqu'à mercredi soir inclus

Chromeur-nickeleur

expérimenté, pouvant travailler seul, est cherché en vue d'association, par personne s'occupant de la partie commerciale. Affaire très intéressante. Capital, pas nécessaire. Ecrire sous chiffre 7127, au bureau de LA SENTINELLE.

LE LOCLE

La Direction de l'Ecole primaire cherche à louer

chambres meublées

pour personnel auxiliaire (dames et messieurs).

Faire offres à la direction, téléph. 3.11.85.

A VENDRE

3 CHAMBRES à COUCHER, neuves, modernes, à lits jumeaux, avec Umbau, armoire 3 portes et coiffeuse, y compris 2 sommiers métalliques à têtes réglables, 2 protège-matelas et 2 matelas.

La chambre complète Fr. 1650.-

10 ans de garantie — Auto à disposition — Facilités de paiement

AMEUBLEMENTS ODAC FANTI & Cie

COUVET

Tél. (038) 9.22.21 ou 9.23.70

En cas de décès adressez-vous à

E. Guntert & Fils

Numa-Droz 6 - Tél. jour et nuit 2.44.71

Articles mortuaires Cercueils Transports auto Prix modérés

« La lâcheté conduit plus sûrement à la guerre que le courage » déclare Guy Mollet

Nîmes, 5. (AFP.) — « J'ai cru longtemps que le grand objectif du socialisme, c'était d'éviter la guerre. J'avais tort. Car il m'est apparu depuis, et de récents événements me l'ont confirmé, qu'il y a quelque chose de pire que la guerre : c'est la perte de la liberté », a déclaré Guy Mollet au cours d'une réunion socialiste qui s'est tenue samedi soir à Nîmes. « La paix que nous voulons, a-t-il poursuivi, n'est pas celle des lâches. La lâcheté conduit plus sûrement à la guerre que le courage. »

Le président du Conseil a dit d'autre part, au sujet du problème de Suez : « Cette affaire n'est pas terminée. Nous aurons encore des surprises. La gangrène s'est installée dans cette partie du monde, et nous attendons de voir comment ceux qui entendaient la régler à leur façon se tireront de l'engrenage où ils ont glissé les doigts. »

La critique est aisée

En ce qui concerne l'Algérie, Guy Mollet a répondu en termes indignés à ses adversaires politiques qui lui reprochent de ne rien faire pour trouver à ce douloureux problème une solution pacifique : « Les critiques sont aisées dans ce domaine, mais les propositions constructives beaucoup plus rares. Il ne s'agit pas seulement de préconiser telle ou telle politique. Il conviendrait aussi de préciser en quoi devrait consister cette politique. Mes adversaires possèdent davantage la science des mots que celle des solutions concrètes. Ces attaques, en tout cas, seront sans effet sur la volonté bien déterminée de mon gouvernement de ne faire aucune concession qui menacerait le maintien de la présence française sur cette terre française. »

« Ils sont criminels, a poursuivi le chef du gouvernement, ceux qui disent : « Replions-nous sur nous-mêmes ». Ils encouragent ainsi dans leur attentisme les rebelles, qui espèrent de la session de septembre de l'ONU on ne sait quel revirement de la situation. »

Traitant enfin des problèmes économiques, le président du Conseil a réaffirmé son hostilité à toute politique qui menacerait la stabilité de la monnaie. « Seuls, a-t-il dit, les communistes, ces pêcheurs en eau trouble, sont aujourd'hui partisans d'une dévaluation qui ruinerait les petits rentiers et acculerait les vieux à la misère. »

Nous irons jusqu'au bout

« Oui, a conclu Guy Mollet, je vais demander au pays des sacrifices nouveaux, aux travailleurs comme aux autres. Mais ces sacrifices ne seront pas vains. Nous savons ce que nous voulons et nous sommes décidés à aller jusqu'au bout. Je ne ferai rien, quant à moi, pour abandonner le pouvoir, mais rien non plus pour m'y accrocher. »

Les ministres radicaux ne quitteront pas le gouvernement

Mais ils réclameront une autre politique

Au congrès radical, samedi soir, M. Edouard Daladier a annoncé qu'un accord était intervenu entre des ministres radicaux et M. Pierre Mendès-France. Une motion de synthèse a été élaborée. Elle devait permettre d'éviter une nouvelle cassure du parti.

Cette motion de synthèse invite les ministres radicaux à demander au gouvernement : 1. Une « modification décisive » de la politique algérienne ; 2. Le vote de la réforme de l'enseignement avant les vacances parlementaires ; 3. L'instauration d'une politique économique et financière comportant la défense de la monnaie et la réforme fiscale ; 4. Le dépôt d'un projet de réforme électorale rétablissant le scrutin d'arrondissement.

Mise aux voix, la motion a été approuvée à une large majorité en dépit des protestations émanant de la fraction jacobine.

Il n'existe pas de formule toute faite pour l'Algérie dit M. Edgar Faure

Paris, 5. (AFP.) — « Une politique algérienne ne peut pas se proposer en caractères d'affiches. On ne peut pas régler un problème pareil dans l'abstrait. Il n'existe pas de formule toute faite pour faire coexister les deux populations. C'est une œuvre de

longue haleine », a déclaré M. Edgar Faure, ancien président du conseil, à l'issue d'un banquet terminant samedi soir la journée d'études du Rassemblement des gauches républicaines (RGR).

M. Faure a ajouté : « Nous devons essayer, en présence d'adversaires qui nous font la guerre, de faire apparaître le moins de divisions possibles dans l'opinion française et si des controverses peuvent exister, elles doivent être discrètes. »

Le congrès radical perpétue l'équivoque

dit « Combat »

Paris, 6. — C'est au congrès radical, et surtout à la motion adoptée samedi, à l'issue de ses travaux, que sont consacrés ce matin la plupart des commentaires de la presse parisienne. Le Figaro (droite modérée) remarque pour sa part que ceux qui attendaient du congrès extraordinaire de Wagram une doctrine claire ou, plus simplement, une ébauche de solution à la dramatique affaire algérienne seront donc une fois encore profondément déçus.

L'Aurore (droite radicale) critique violemment les ministres signataires de la motion, MM. Bourges-Maunoury, Billères et Maurice Faure. « C'est insensé : vous dirigez d'importants départements ministériels, vous partagez depuis 15 mois, avec tout le gouvernement, les responsabilités des opérations algériennes, et vous auriez laissé mobiliser nos enfants pour faire une politique qui ne recherchait pas la réconciliation franco-musulmane et qui se refusait à des mesures de justice et de détente. »

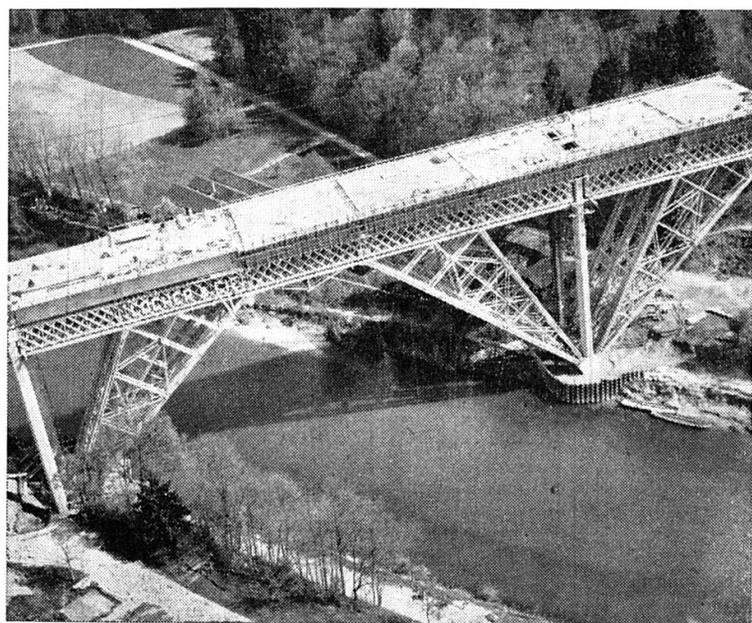
Combat (gauche indépendante) écrit de son côté que « l'opinion publique retiendra que le Parti radical perpétue une équivoque à un moment où la nation divisée et inquiète prend de jour en jour conscience de l'impasse algérienne ».

Pour Franc-Tireur (socialiste européen), « le président du Conseil se trouve placé devant une mise en demeure qui n'émane pas, cette fois, d'une tendance radicale, mais du parti tout entier, quelles que soient les réticences de tel ou tel ministre. La tâche du chef du gouvernement apparaît donc difficile, surtout au moment où il réclame le vote d'impôts nouveaux pour financer la suite des opérations militaires en Algérie. »

Le Populaire (organe du Parti socialiste) note pour sa part : « M. Mendès-France a prononcé, samedi matin, contre la politique du gouvernement, le plus violent, le plus agressif — et de beaucoup — de tous ses discours. Mais s'il a réclamé, exigé un changement complet de politique, tant en Algérie que sur le plan financier, il n'a, comme d'habitude, rien exprimé de concret et de constructif. En bref, on n'était pas plus avancé. »

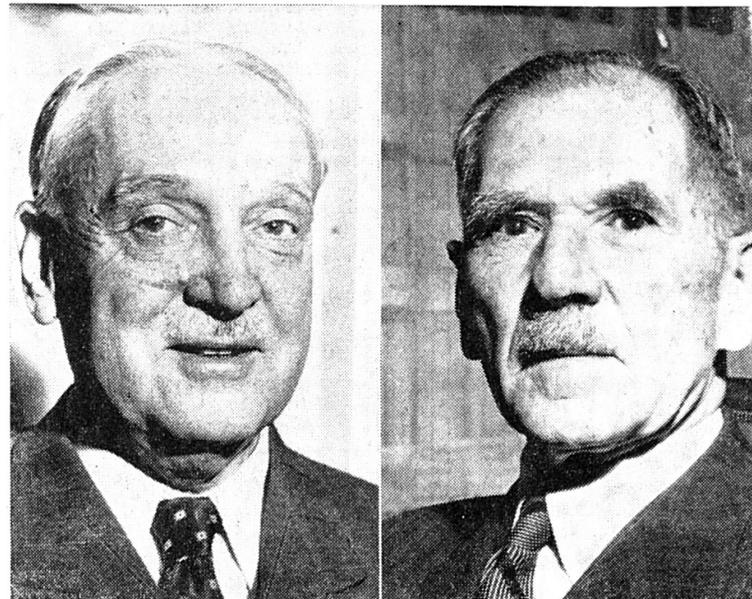
Libération (progressiste) écrit : « Le Parti radical a provisoirement ajourné la crise. Il peut, si les discours et les motions ne sont pas simple littérature, la provoquer à tout moment. »

Les travaux de l'autostrade Winterthur—Schaffhouse



La construction du pont de Weinland près d'Andelfingen, dans le cadre des travaux de l'autostrade Winterthur—Schaffhouse, est en rapide progrès. Ses 290 mètres traversent la plaine de la Thur en s'appuyant sur deux colonnes. Sa largeur sera de 16 mètres. Notre vue aérienne montre l'allure imposante de la nouvelle construction vue d'en haut. Le côté schaffhousois et le tronçon central sont déjà terminés.

Adolf Schaerf - socialiste - a été élu président de la République autrichienne



Les deux candidats à l'élection présidentielle : à gauche, Adolf Schaerf, et à droite, Wolfgang Denk.

Vienne, 5. (AFP.) — Le vice-chancelier Adolf Schaerf (socialiste), a été élu président de la République, annonce-t-on officiellement.

Une avance de 100.000 voix sur M. Denk

C'est avec une avance de 99.424 voix sur son concurrent qu'Adolf Schaerf a été élu.

Il a obtenu, selon les résultats, 2.259.975 voix contre 2.160.551 au candidat commun des Partis populistes et libéraux, le prof. Wolfgang Denk.

Ce sont les voix des circonscriptions ouvrières de Vienne qui ont emporté la décision et donné la victoire au chef du Parti socialiste autrichien.

Les résultats officiels

Vienne, 5. (AFP.) — Le ministre autrichien de l'intérieur communique à 21 h. 20 GMT les résultats provisoires suivants des élections présidentielles : votants 4.502.258 ; bulletins nuls, 81.732 ; valables, 4.420.526. Schaerf, 2.259.975, soit 51,1 % des voix ; Denk, 2.160.551, soit 48,9 % des voix.

« Je serai président de tous les Autrichiens »

Vienne, 5. (AFP.) — « Je promets, comme j'en avais l'intention, d'être un président impartial, et je m'efforcerai de mener à bonne fin l'œuvre de reconstruction amorcée durant la dernière décennie », a déclaré, au correspondant de l'AFP, Adolf Schaerf, qui vient d'être élu président de la République fédérale d'Autriche.

Après avoir estimé que le vote d'aujourd'hui a montré que la majorité de la population « n'avait pas été dupée par la tentative de transformer la seconde partie de la campagne électorale en un front antimarxiste »,

Adolf Schaerf, visiblement ému, a conclu : « Je serai président de tous les Autrichiens, y compris ceux qui ont voté contre moi. »

Adolf Schaerf s'est ensuite rendu au siège central du Parti socialiste autrichien, où il a été l'objet d'une chaleureuse réception de la part de plusieurs centaines de militants, qui avaient formé un cortège dans la rue, portant des torches et des drapeaux aux emblèmes socialistes.

Un télégramme de M. Denk

Vienne, 6. (AFP.) — Le professeur Wolfgang Denk, candidat battu, a adressé dimanche soir à son adversaire, Adolf Schaerf, le télégramme suivant : « Je vous félicite de votre élection comme président fédéral de la République d'Autriche. Comme auparavant, je souhaite ardemment aujourd'hui que notre patrie, l'Autriche, connaisse durant votre mandat une période de paix et de développement économique. »

Retour à la coalition des deux partis

Vienne, 5. (AFP.) — « L'élection d'Adolf Schaerf constitue moins une victoire du Parti socialiste autrichien qu'une victoire de la raison », a déclaré le ministre de l'intérieur, M. Oscar Helmer (socialiste), après la proclamation du résultat final des élections présidentielles.

« Adolf Schaerf n'est pas un fanatique, mais un homme politique plein de mesure, un idéaliste, a poursuivi Helmer. Il saura se maintenir au-dessus des partis et être le président de tous les Autrichiens, comme il a été leur vice-chancelier. »

Après avoir souligné que le nouveau président de la République fédérale restera dans la ligne des Renner et des Koerner, qui ont œuvré pour le bien du peuple, le ministre de l'intérieur a conclu en préconisant, maintenant que la campagne électorale est terminée, un retour « sans amertume à la collaboration entre les deux partis de la coalition gouvernementale ».

La carrière du nouveau président

Vienne, 5. (AFP.) — Le leader du Parti socialiste Adolf Schaerf, qui vient d'être élu président de la République fédérale d'Autriche, est âgé de 67 ans.

Né le 19 avril à Nickolsburg (aujourd'hui en Tchécoslovaquie), issu d'une famille d'artisans, il a reçu dès son plus jeune âge une éducation libérale. Il fit ses études à Vienne.

Militant socialiste à l'âge de 16 ans, il entra au barreau après avoir obtenu son doctorat en droit et en sciences politiques. Il servit durant la guerre 1914-1918 comme lieutenant de l'armée impériale austro-hongroise.

Sous la première République autrichienne il devint fonctionnaire parlementaire et joua un certain rôle comme conseiller juridique du Parti socialiste. Arrêté en 1934 et emprisonné sous le régime Dollfuss, il reprit sa profession d'avocat à sa libération. Au moment de l'Anschluss en 1938, les nazis l'incarcérèrent à nouveau.

En 1945, lors de l'arrivée des

Russes à Vienne, Adolf Schaerf prit en main la réorganisation du Parti socialiste autrichien dont il a assumé depuis la présidence. Elu conseiller national (député) en octobre 1945, il entra la même année au gouvernement en tant que vice-chancelier, poste qu'il occupa sans interruption jusqu'à aujourd'hui et qui lui a notamment valu de participer aux négociations ayant abouti en 1955 à la conclusion du traité d'Etat ayant rendu sa souveraineté à l'Autriche.

Auteur de plusieurs œuvres de droit et de récits vécus, Adolf Schaerf a effectué de nombreux voyages à l'étranger dont un, récemment encore, en Extrême-Orient.

Il est le troisième président de la République d'Autriche depuis 1945 et succède au général Theodor Koerner (également socialiste) décédé le 4 janvier dernier dans l'exercice de son mandat.

Saragat parle de se retirer du Gouvernement italien

Rome, 5. (Reuter.) — Le cabinet italien de la coalition du centre semble aller au-devant d'une crise, le vice-président du conseil, Giuseppe Saragat, leader du Parti social-démocrate, ayant invité dimanche son parti à se retirer du gouvernement. Il n'a toutefois pas indiqué si ce retrait devait avoir lieu immédiatement ou plus tard.

Saragat a parlé au cours d'une assemblée de parti. Sa requête a produit un effet de surprise, étant donné que, jusqu'à ces derniers jours, il s'était prononcé catégoriquement contre un retrait du gouvernement, comme le demandait l'aile gauche de son parti. « La participation future de notre parti au gouvernement, a dit en substance Saragat, serait un sacrifice inutile. » De petits groupes au sein des partis de la coalition savent la collaboration en faveur de leurs propres buts. « Nous ne renions pas la politique de la solidarité démocratique, a-t-il ajouté, mais nous considérons simplement que le gouvernement est aujourd'hui vraiment trop faible pour entreprendre des réformes. L'illusion que le communisme ne présente plus pour longtemps un danger a desserré les liens entre les partis démocratiques. »

Saragat a dit, d'autre part, qu'il pensait que le retrait social-démocrate du gouvernement aurait pour conséquence de favoriser l'unification envisagée avec le Parti socialiste italien de M. Nenni, lequel était allié jusque récemment avec les communistes. Il a exprimé l'espoir que ce retrait constituerait un encouragement pour les éléments sincèrement autonomes des socialistes nenniens qui sont en faveur de la réunification des deux partis. S'il s'est prononcé contre le retrait de son parti du gouvernement récemment encore, c'est parce qu'une telle mesure aurait pu être considérée comme une concession en faveur des éléments pro-communistes du Parti socialiste de M. Nenni. La récente visite à Rome de Hugh Gaitskell, chef du Parti travailliste britannique, a contribué à éclaircir la situation. « Le Parti travailliste britannique, le groupe le plus fort de l'Internationale socialiste, appuie notre parti entièrement et fraternellement. »

CHRONIQUE NEUCHATOISE

LES HAUTS-GENEVEVS

Une auto perd une roue et se renverse

Dimanche, vers 14 heures, au-dessus du virage des Gollières, une voiture d'un ancien modèle, pilotée par M. R. P., de La Sagne, et qui descendait la route de la Vue-des-Alpes, a soudain perdu une de ses roues arrière. L'auto monta sur le talus nord, puis traversa la chaussée, heurta un arbre et se renversa sur le côté sud de la route. Une deuxième voiture, qui montait et qui était conduite par M. A. B., de Neuchâtel, tenta de se garer à l'abri d'un arbre, mais elle fut tamponnée à l'arrière par une troisième auto, celle de M. G. M., d'Ecublens.

Les occupants des trois véhicules ont été légèrement blessés. L'auto saignée est hors d'usage, tandis que les deux autres sont passablement abîmées.